



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Ce rapport d'activité est une publication du service communication.
Il est édité avec la collaboration de la mission études et statistiques.

Remerciements à Geneviève Meley-Othoniel

Photographies, Ferrante Ferranti

Conception graphique, Mioï Lombard

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**



Bruno Mantovani, directeur
209, avenue Jean-Jaurès
75 019 Paris
01 40 40 45 45
www.conservatoiredeparis.fr

LE PROJET DU CONSERVATOIRE DE PARIS

La direction du Conservatoire de Paris se donne pour objectif d'assurer et de développer les missions qui lui sont confiées par le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon, à savoir la dispense d'un enseignement de haut niveau spécialisé dans les domaines de la musique, de la danse et des nouvelles technologies du son, au titre de la formation initiale ou de la formation continue.

L'organisation de spectacles musicaux et chorégraphiques, la mise en place de partenariats avec des institutions françaises ou étrangères, la conduite et la diffusion d'activités de recherche, la réalisation et la valorisation des productions éditoriales et audiovisuelles, sont autant de moyens au service de la formation des élèves, de la qualité des enseignements et d'une recherche constante d'innovation.

La stratégie de l'établissement se veut résolument engagée vers les évolutions des métiers artistiques, aujourd'hui relativement imprévisibles. L'exercice professionnel des futurs diplômés s'inventera dans un monde en mutation qu'il leur reviendra de bâtir.

Le Conservatoire de Paris doit son succès à sa réputation, aux savoirs musicaux et chorégraphiques, à la richesse de l'offre de formation, à l'accompagnement des élèves en construction de leur projet personnel. Il le doit aussi à la qualité et à la disponibilité des équipes enseignantes, engagées et préoccupées par le devenir des élèves.

Les valeurs prônées par le projet de l'établissement sont l'excellence, l'ouverture au monde, la liberté d'inventer. C'est sur ces valeurs que se constitue une culture d'établissement, dans un souci de créer les conditions d'une dynamique qui met en relation la direction des études musicales et de la recherche et ses départements et la direction des études chorégraphiques avec les services ressources et ceux chargés des fonctions supports. C'est dans ce dialogue que se crée une communauté de travail relative aux ambitions du projet d'établissement.

Par le biais des instances de gouvernance (conseil d'administration, conseil pédagogique) et des travaux conduits par les différents départements, pour tous, se manifeste un véritable intérêt à évoluer dans un univers créatif où le questionnement et l'évolution sont la règle.

Comme chaque année, des événements nouveaux ou particulièrement marquants ont concrétisé ces orientations, rythmant la vie de l'établissement.

On peut citer, entre autres, au plan administratif et organisationnel, une importante campagne d'entretien et de rénovation du bâtiment, l'évolution des supports de communication, dans la lignée de la charte graphique établie par Ruedi Baur, un changement de gestion budgétaire et comptable, le développement d'un espace numérique de travail pour les inscriptions, l'arrivée du service des archives au sein de la médiathèque ainsi que la création d'un nouveau pôle éditorial : le service des éditions et du numérique.

Au plan pédagogique, dans un souci de diversité de l'insertion professionnelle des diplômés et d'enrichissement de l'offre de formation, il faut notamment souligner :

- la mise en place de la Formation d'artiste intervenant en milieu scolaire ;
- la finalisation de la définition du 2^e cycle d'enseignement supérieure en danse (ouverture 2017 / 2018). Cette formation, unique en France, ouvre la voie de l'approfondissement et du croisement des savoirs et compétences spécifiques des interprètes avec ceux des chorégraphes, des assistants à la création, des répétiteurs et des maîtres de ballet ;
- pour les métiers du son, la mise en œuvre complète de la formation selon un nouveau schéma établi en 2015. Trois spécialisations sont dorénavant proposées en 3^e année de cursus (Production musicale et sonore, Création musicale et sonore, Spectacle vivant), reposant sur une pédagogie de projet ;

- en musicologie, l'instauration d'un enseignement Management des organisations culturelles, en tant que deuxième discipline principale du cursus de 2^e cycle, dispensé en lien avec l'Université Paris-Dauphine ;

- en musique ancienne, pour la discipline principale Violon baroque, l'approche du répertoire classique et préromantique sur instruments historiques, une initiation au grand orgue pour les élèves clavecinistes de 2^e cycle, une session de clavicorde ouverte aux clavecinistes, organistes et pianofortistes ;

- pour le département Pédagogie, le lancement d'une formation au diplôme d'Etat de professeur de musique entièrement portée par l'établissement (et non plus dispensée en partenariat comme cela existait auparavant) et la définition d'un cursus d'études renouvelé pour le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique (avec introduction de la discipline Formation musicale à compter de 2017/2018).

Concernant la production et l'apprentissage de la scène, 346 manifestations publiques ont été proposées. Cette politique a été largement soutenue en termes de communication, avec la volonté d'accroître la visibilité et l'attractivité du Conservatoire de Paris. Inciter les talents à rejoindre l'établissement, rendre publique et expliquer l'action de l'institution et présenter la stratégie du projet pédagogique et artistique ont constitué les axes majeurs de la communication sur des actions bâties autour de la saison culturelle, déclinées pour le grand public et les décideurs.

Quelques temps forts ont témoigné de l'importance de la saison culturelle.

Dans le domaine de la musique :

- les représentations de *Il matrimonio segreto* de Cimarosa, sous la direction musicale de Patrick Davin, dans une mise en scène de Cécile Roussat et Julien Lubeck, et de *La Canterina* de Haydn, sous la direction musicale de Sigiswald Kuijken, dans une mise en scène de Marie Kuijken ;

- le concert *Over the rainbow* à la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique, conçu par la violoniste Hae-Sun Kang, comportant sept pièces écrites par les élèves compositeurs du cursus Diplôme d'artiste interprète ;

- le ciné-concert de la classe de composition de musique à l'image, dédié à *Brendan et le secret de Kells*, film d'animation de Tomm Moore. Composée par les élèves, la nouvelle bande originale a fait la part belle à l'orchestre, devant un public nombreux.

Dans le domaine de la danse :

- (ex) *S.T.A.T.I.K.*, chorégraphe Dominique Boivin, nouvelles orchestrations de Michel Decoust. Ce projet, en présence de l'Orchestre du Conservatoire au centre de la scène, a eu pour objet de visiter le monde d'Erik Satie (le cabaret, l'absurde), croisé avec celui de Jacques Tati ;

- *étuDiANSE* op.5, reposant sur un éventail de jeux d'appropriation d'œuvres de répertoire : *Sunrise of planetary dream collector*, chorégraphe Lucinda Childs, musique Terris Riley – *Justamant-Pas*, mise en espace Jean Guizerix, musique John Cage – *Variation autour de Tenir le temps*, chorégraphe Rachid Oumramdane, musique Jean-Baptiste Julien – *Les mouvements*, chorégraphe Yong Geol Kim, musiques Johann Sebastian Bach et John Cage.

- *étuDiANSE* op.6, visant une diversité des mises en relation avec le répertoire d'aujourd'hui : variations et improvisations autour de *The Vile Parody of Address*, chorégraphe William Forsythe, et de *Plainspoken*, chorégraphe Benjamin Millepied - commande de création avec *Petit rêve*, chorégraphe Cristiana Morganti, création collective *Behind closed doors*, autour du répertoire de Wim Vandekeybus.

Le rapport d'activité de l'année 2017 se propose de prolonger le récit du projet du Conservatoire de Paris selon quatre grandes rubriques qui le caractérisent : un lieu d'excellence pédagogique, un conservatoire ouvert et accueillant, une école tournée vers l'extérieur, un modèle économique et social responsable.

LE CONSERVATOIRE REMERCIÉ SES MÉCÈNES ET SES PARTENAIRES 2017

Soutien des activités pédagogiques

La Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique soutient la collection « Jeunes solistes », les classes de maître et le programme des « Avant-scènes ».

La Fondation Cléo Thiberge Edrom sous l'égide de la Fondation de France soutient le département des études chorégraphiques.

Les Fondations Edmond de Rothschild soutiennent la Formation d'artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS).

Le Groupe Chevrillon soutient le service audiovisuel et le département des métiers du son.

L'Université Paris, Sciences et Lettres (PSL) soutient la Formation d'artistes intervenant en milieu scolaires (AIMS)

La Sacem – Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique – soutient la classe de Musique à l'Image.

La Fondation BNP Paribas offre aux élèves 400 places aux avant-premières de la saison de l'Opéra de Paris.

Soutien des élèves

Bourses sur critères sociaux, bourses aux projets, bourses d'excellence et aides à la mobilité :

Académie Française - Bourse
Jean Walter Zellidja
Adami
Amicale des artistes et des écrivains Notre Dame de Montmartre – Notre dame de beauté,
Reine de la paix
Blüthner
Bourse Alain Marinaro
Bourses Ute & Patrick Petit
Fonds De Tarrazi
Fonds Goélands
Fonds Kriegelstein
Fonds Nguyen Thien Dao
Fondation de France

Fonds Porosus
Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation L'Or du Rhin
Fondation Francis et Mica Salabert
Legs Laurence Boulay
Legs Edward Jabes
Lions Club de Pantin
Mécénat Musical Société Générale
Rotary Club de Paris et de Stockholm
Sylff – The Ryoichi Sasakawa
Young Leaders Fellowship Fund

Fondations sous l'égide de la Fondation de France :

Fondation François-Louis Baradat
Fondation Brieux Ustaritz
Fondation Marie Dauphin de Verna
Fondation Drouet-Bourgeois

Fondation Marthe Depelsenaire
Fondation Prix Monique Gabus
Fondation Macari Lepeuve
Fondation Monique Rollin
Fondation Cléo Thiberge Edrom – Bourses Cléo Danse

Les partenaires

Repetto et Audio2

Ils nous ont versé leur taxe d'apprentissage en 2017

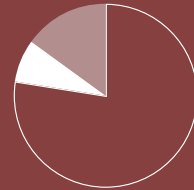
Akatu Musics
Alias Network Technologies
Babaorum Productions Editions
Beau Geste
Bergerault Percussions contemporaines
Bet H. Sigier Ingénieur Conseil,
Cadence la Boutique Académique
Centre de l'Ecoute et de la Voix
Centre national de Danse contemporaine
Cojak
Collectif Loo
Coming Up Agency
Editions Gérard Delrieu
DTL Production
EBR Ventures
Éditions Henry Lemoine
Éditions Van de Velde
Edmond de Rothschild France
Élévation services
Ensemble Intercontemporain
Ensemble Les Dissonances
Entrepôts Services Tremorel
Entreprise Jardin
EURL H. Sigier
Événements en plein air
Exécutive services
François 2
Françoise Théry
Goodvibes
Graines d'étoiles
Gramond-Kerversau,
cabinet d'avocats
Hanlet Pianos

Harpes Camac
– Camac Harp's
Havas
Henri Selmer Paris
HL Prod
Inpact
International Networking Artists
Jannel
Jazz et Cie
Jean-François Zygel
L'Atelier
Lavage Industriel Plastiques
Lazard Frères Gestion
Le Balcon
Marigaux
Mosaic Scenic
Nexo
Numerisson
Opéra national de Lyon
Orchestre symphonique de Bretagne
Orchestre de chambre de Paris
Orchestre de Paris
Concerts Padeloup
Radio France
Repetto
Scor SE
SOGEDEP
SOGEDIS
Union des Producteurs phonographiques français indépendants
Vivendi Universal
Woodbrass
Yamaha Music Europe

1 266 élèves inscrits dans 1 399 cursus

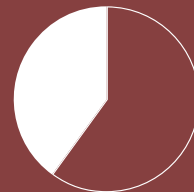
Répartitions des élèves selon l'origine

- 983 français
- 94 européens
- 189 ressortissants non européens



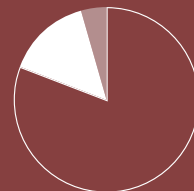
Répartitions des élèves selon le sexe

- 504 femmes
- 762 hommes

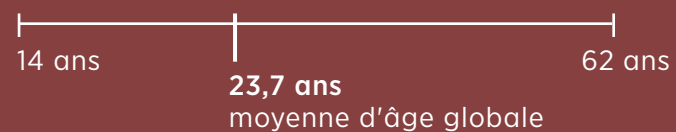


Répartitions des élèves selon les disciplines

- 1 025 élèves en études musicales
- 188 en études chorégraphiques
- 53 auditeurs libres



Âge des élèves



389 enseignants et périscopulaires

personnes physiques

172 agents administratifs et techniques

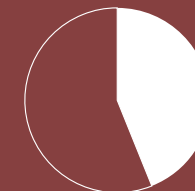
personnes physiques

au 31 décembre 2017

346 manifestations

Répartitions intra/extra muros

- 152 intra-muros
- 194 extra-muros



30 000 spectateurs

Fonctionnement

25,8 millions d'euros
en dépenses

33,9 millions d'euros
en recettes

(dont 25 millions d'euros de subvention versées par le ministère)

Investissement

2,9 millions d'euros
en dépenses

263 aides privées
dont 153 bourses sociales

3 000 instruments (environ)

dont

- 2 orgues de concerts
Rieger et Dupont
- 232 pianos
- 30 clavecins
- 4 pianofortes

78 salles de classe

dont

- 5 grands studios de danse
- 70 studios de travail
- 4 salles d'examens
et de concours
- 7 plateaux d'orchestre

3 salles publiques

- 180 places
- 250 places
- 375 à 420 places

SOMMAIRE

I. Un lieu d'excellence pédagogique 16

17	LES DÉPARTEMENTS AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE
20	LES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE
23	UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE
26	LES CLASSES DE MAÎTRE
27	LES ÉDITIONS
28	LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES
32	UNE INFORMATION MULTICANAL
34	L'ACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE
39	LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

II. Un Conservatoire ouvert et accueillant 42

43	UN CONSERVATOIRE RÉNOVÉ AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA RECHERCHE
47	LA DIVERSIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS
49	LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE, L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET L'OFFRE DE MÉDIATION

III. Une école tournée vers l'extérieur 52

53	LES ACTIONS SUR LE SITE DE LA VILLETTE
56	LES ACTIONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL
58	LES ACTIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL

IV. Un modèle économique et social responsable 66

67	LE CONSERVATOIRE ET SES AGENTS
70	LE PILOTAGE BUDGÉTAIRE ET LA POLITIQUE D'ACHATS
76	LE FIDÈLE SOUTIEN DE MÉCÈNES ET DE PARTENAIRES
80	LA MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

V. Annexes 82

83	DONNÉES DE SCOLARITÉ 2016/2017
----	--------------------------------

LES DÉPARTEMENTS AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

L'activité pédagogique du Conservatoire de Paris repose sur celle d'une direction des études musicales et de la recherche, d'une direction des études chorégraphiques et de huit départements en musique.

Il s'agit d'organiser de manière lisible les cursus d'études en fonction de domaines artistiques ciblés, tout en préservant une coordination des projets mis en œuvre par le biais des directions spécifiques.

Dans le champ de la musique, la direction des études musicales et de la recherche assure la gestion directe des disciplines transversales, l'organisation du suivi et du tutorat des travaux de recherche des élèves de 2^e et 3^e cycles supérieurs, les relations avec les partenaires pédagogiques extérieurs à l'institution tels que les universités et la Communauté d'universités et d'établissements (Comue) dont elle est membre, Paris sciences et lettres (PSL). Elle définit, développe et coordonne la recherche au niveau de l'institution et participe aux équipes de recherche des niveaux master et doctorat intra et extra muros. Elle dirige les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer les diplômes et les grades nationaux tels le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), le grade de master conféré aux diplômés de deuxième cycle supérieur, le diplôme d'État de professeur

de musique et le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur. Elle anime en outre les relations avec les pôles d'enseignement supérieur, organise les actions liées à la professionnalisation des élèves, définit la politique des classes de maîtres, assure le suivi statistique des cursus et élabore les enquêtes relatives à la formation et à l'insertion professionnelle des élèves.

Dans le champ de la danse, la direction des études chorégraphiques assure la gestion directe des formations en danse classique, en danse contemporaine et en notation du mouvement, organise le suivi et le tutorat des travaux de recherche des élèves de 2^e cycle, tisse des relations avec les partenaires extérieurs à l'institution tels que l'université et les institutions de création et de diffusion. Elle dirige les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer le diplôme de 1^{er} cycle (diplôme national supérieur professionnel de danseur). Elle noue des relations avec les pôles d'enseignement supérieur, organise les actions liées à la professionnalisation des élèves, définit la politique des classes de maîtres. Enfin, en lien avec la direction des études musicales et de la recherche, elle suit le dispositif permettant d'établir l'insertion professionnelle des élèves.

Les différents départements en musique, *Disciplines instrumentales classique et contemporaine, Musicologie et analyse, Métiers du son, Jazz et musiques improvisées, Disciplines vocales, Pédagogie, Écriture, composition et direction d'orchestre, Musique ancienne*, et le département des études chorégraphiques partagent les valeurs qui fondent l'exercice d'une activité professionnelle artistique aujourd'hui, à

Les différents départements

Disciplines instrumentales classique et contemporaine
Musicologie et analyse
Métiers du son
Jazz et musiques improvisées
Disciplines vocales
Pédagogie
Écriture, composition et direction d'orchestre
Musique ancienne
Département des études chorégraphiques

savoir l'ouverture, la curiosité, l'inventivité, la prise de risque. Pour ce faire, les formations articulent des enseignements pratiques, des enseignements théoriques et des temps collectifs, selon des proportions adaptées aux finalités de chacune des formations. L'exigence de maîtrise de haut-niveau de la discipline concernée constitue le socle des acquisitions sur lequel s'ajoute l'enseignement de disciplines et matières complémentaires, à titre d'exemple, Improvisation à l'orgue, Lecture à vue Bois, Initiation son, Improvisation générative, Initiation à la pédagogie, Techniques de maîtrise et de compréhension des langages musicaux, Accords et tempéraments, Analyse stylistique du geste dansé, Analyse d'œuvres, Étude labanienne du mouvement, Analyse de partitions chorégraphiques en écriture Benesh, etc.

La singularité de l'offre de formation dispensée au Conservatoire de Paris provient en premier lieu de l'encadrement des enseignements assuré par des équipes pédagogiques hautement qualifiées. Ce sont avant tout des professionnels présentant des parcours reconnus et confirmés qui transmettent aux futurs interprètes, enseignants, chercheurs, conseillers artistiques, ingénieurs du son, chefs de chant, chefs d'orchestres, compositeurs, notateurs du mouvement, etc., la richesse de leurs expériences, leur connaissance approfondie des secteurs musicaux et chorégraphiques, leur dextérité constamment renouvelée par une réflexion et une pratique continues que l'on peut assimiler à une forme de recherche. En second lieu, elle provient des liens tissés entre les différents départements qui permettent aux élèves, sous diverses formes (classes, concerts

mixtes, projets artistiques, séminaires, etc.), de se situer, de s'enrichir, d'affirmer des choix par le jeu des proximités et des oppositions. Cette démarche participe de la construction d'un artiste autonome, capable d'une approche référencée sur la matière musicale ou chorégraphique, porteur d'une diversité d'expérimentations, enfin faisant preuve d'un engagement dans la rencontre avec ceux qui seront ses partenaires. Ces caractéristiques, revendiquées et assumées, sont constitutives du projet d'établissement. Régulièrement questionnées, repensées, elles sont nourries des travaux de recherche mis en œuvre. En cela, le Conservatoire de Paris est pleinement identifié comme un établissement d'enseignement supérieur.

La direction des études musicales et de la recherche propose également un dispositif en faveur de l'élargissement des publics. Il s'agit, par le biais de la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), de traiter de la situation de musiciens qui recherchent une reconnaissance de leur parcours professionnel auprès du Conservatoire de Paris, sans pour autant intégrer la scolarité dispensée dans les cursus d'études. En 2016/2017, ce dispositif a été réactivé pour la deuxième année en vue de la délivrance des diplômes de 2^e cycle supérieur conférant le grade de master (hormis le diplôme de pédagogie). Huit dossiers de candidature ont été déposés et cinq demandes de report de dossiers relevant de l'année précédente ont été acceptées. Neuf candidats ont été déclarés recevables, leur dossier de validation est attendu pour le 28 février 2018. Une troisième session de recevabilité a été ouverte en juin 2017, 10 dossiers ont été déposés à la date limite fixée au 15 octobre 2017.



LES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE

Les activités de recherche menées au Conservatoire de Paris se déploient selon plusieurs volets : l'initiation à la recherche en 2^e cycle d'études, la mise en œuvre d'un cursus de 3^e cycle, la mise en place de partenariats débouchant sur la délivrance de doctorats ou encore l'édition d'une revue. La marque de ces activités relève d'un positionnement qui situe l'ouvrage artistique, musical ou chorégraphique, produit d'une pratique de haut-niveau, comme objet à partir duquel sont élaborées des problématiques, des hypothèses et de nouvelles connaissances.

L'initiation à la recherche

En 2^e cycle, cette initiation prend la forme de Travaux d'Étude Personnel (TEP) réalisés par les élèves, accompagnés par des tuteurs et encadrés par la direction des études musicales et de la recherche. En 2016/2017, cela a concerné 93 TEPs émanant de cinq départements (*Disciplines vocales, Jazz et musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, composition et direction d'orchestre*) et 21 TEPs issus de la formation couplant l'obtention du DNSPM et du diplôme d'État de professeur de musique. La qualité des résultats de l'évaluation de ces travaux témoigne de l'importance de l'engagement des élèves, avec notamment l'attribution de 6 mentions Très Bien avec félicitations, 46 mentions Très Bien, 47 mentions Bien. Dans le champ de la danse, une réflexion portant sur la définition, le suivi et la validation des TEPs a été menée, en lien avec le département *Musicologie et analyse*, afin d'une réalisation effective à compter de la rentrée 2017/2018, année d'ouverture du 2^e cycle supérieur.

La mise en œuvre d'un cursus de 3^e cycle

Validé par un diplôme d'artiste interprète (en chant, instrument, jazz, musique ancienne ou musique de chambre instrumentale ou vocale) ou par un diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création, le 3^e cycle est un cycle d'approfondissement et de perfectionnement dans les domaines de l'interprétation, de la création et de la diffusion associant une pratique d'interprète et un projet d'insertion professionnelle.

L'élève, en construction de son identité professionnelle, y préfigure son parcours artistique par le biais de projets musicaux : discographiques, explorations de répertoires, associations avec d'autres artistes. De nombreuses opportunités de se produire en public sont proposées, au Conservatoire de Paris ou dans des institutions partenaires, en France et à l'étranger (Philharmonie de Paris, Ircam, Festival Messiaen à La Meije, festival contemporain Milano Musica, Académie Red Note en Ecosse, etc.).

Au sein du département *Écriture, composition et direction d'orchestre*, deux formations de spécialisation sont mises en œuvre : le diplôme de Composition de Musique à l'Image et la classe supérieure d'orchestration. En 2016/2017, le ciné-concert de la classe de composition de musique à l'image a été dédié à « Brendan et le secret de Kells », film d'animation de Tomm Moore. Composée par les élèves de Bruno Coulais, la nouvelle bande sonore originale a fait la part belle à l'orchestre, sous la direction de Laurent Petitgirard.

Des doctorats en partenariat

Membre associé de l'Université de recherche Paris sciences et lettres (PSL), établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel constitué sous la forme d'une communauté d'universités et établissements, aux côtés des écoles nationales supérieures d'art parisiennes relevant de la culture (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son - Femis), le Conservatoire de Paris est partenaire du programme doctoral SACRe (Sciences, art, création et recherche). Ce programme, interdisciplinaire, réunit des artistes, créateurs et interprètes, et des théoriciens en sciences exactes, humaines et sociales. Le processus de création constitue l'axe premier des travaux de recherche. Le format de la thèse est adapté en conséquence : il comprend conjointement des œuvres, dont la forme est définie selon les caractéristiques et les démarches propres à chaque discipline, et un portfolio.

En mars 2017, Marco Suarez-Cifuentes, compositeur, a soutenu sa thèse *Corps, gestes, perceptions. Interrelations, articulations et poétiques de l'espace instrumental, acoustique et électro-acoustique*. Au sein du Conservatoire de Paris, il a bénéficié de l'accompagnement de Luis Naon et Stéfano Gervasoni, tous deux compositeur et professeur. Il a obtenu le grade de Docteur de l'Université PSL avec la mention Très honorable.

Conçu en partenariat étroit avec l'Université Paris-Sorbonne, le doctorat de musique Recherche et Pratique connaît un intérêt grandissant des élèves. Sept doctorants ont été accueillis à la rentrée 2016/2017 (dont deux nouveaux entrants). Il leur permet de se produire dans différents aspects des métiers de la scène (récital, musique de chambre, soliste avec orchestre, etc.) et de mener une recherche, pour et à travers l'interprétation, conduisant à la rédaction d'une thèse dans le domaine de l'interprétation, du répertoire, de la création, de l'organologie ou de la réalisation artistique et culturelle.

Durant cette année universitaire, le Conservatoire de Paris a organisé quatre journées doctorales, associant des professeurs de l'établissement, des enseignants universitaires et des doctorants, au cours desquelles une variété de thématiques a été explorée :

1. *Introduction à la musicologie*
2. *Analyse et proposition d'une interprétation de la Bossa Nova de Franck Bedrossian : transformer le son, transformer l'instrument, Recherche sur le geste du pianiste, La musique au centre de la vie psychique*
3. *Jouer Paganini au piano, La question sans réponse : une analyse rhétorique de la première Ballade de Chopin op. 23, Entre compositeur et interprète : analyse d'un processus de fabrication d'une œuvre*
4. *Écoute et acoustique, Les instruments hybrides, rencontre entre instruments et nouvelles technologies, L'accordéon augmenté : transformation, prolongation, Des instruments diminués puis ré-augmentés : la production de sons multiples aux instruments à vent.*

Trois élèves doctorants ont soutenu leur thèse et obtenu le grade de docteur de l'Université Paris-Sorbonne avec mention Très honorable et les félicitations du jury. Ce sont :

- Cécile Kubik, *Penser l'interprétation des sonates françaises pour piano et violon au XIX^e siècle (1800-1870) : des sources au concert*,
- Lorenda Ramou, *La musique pour piano solo de Nikos Skalkottas*,
- Clément Himbert, *Entre compositeur et interprète : analyse d'un processus de fabrication d'une œuvre*.

Respectivement, Christophe Coin, Alain Mabit et Claude Delangle, professeurs au Conservatoire de Paris, ont accompagné ces doctorants.

L'édition

Le cinquième numéro de la revue en ligne, avec pour thème central Création / Re-création, est paru sur le site de l'établissement en juin 2017 avec pour sommaire :

Dossier : Création / Re-création

- Alexis Galperine : *Création-recréation ou la jalousie de l'interprète*
- Romain Panassie : *La partition chorégraphique comme moyen d'accès à l'œuvre et source de collaborations artistiques*
- Santiago Quintans : *La guitare électrique : un outil pour (re)penser les frontières entre création, interprétation et improvisation. Un regard sur l'évolution musicale de cet instrument et ses possibilités pour la création musicale*
- Adrien Alix : *Interprétations et créations autour d'un mythe musical. La sampogna d'Adriano Banchieri*

- Caroline Delume : *Questions instrumentales dans la création pour théorbe*
- Chia-Yu Hsu : *Un regard sur les Souvenirs des concerts du Conservatoire de Ch.V. Alkan (1813-1888)*
- Nicolas Schotter : *L'apostolat par le chant : L'Institut Grégorien et sa tentative de recréation d'une tradition grégorienne dans les paroisses catholiques (1923-1963)*
- Lucie Kayas : *Italia d'Alfredo Casella ou l'identité culturelle italienne en questions*

Actualité de la recherche au Conservatoire (communication des journées d'études doctorales – doctorat Recherche et Pratique) :

- Claude Delangle : *La relation entre le compositeur et son interprète au centre de la formation, une aventure musicale et humaine incomparable. Témoignage (Communication de la journée doctorale du mardi 15 mars 2016)*
- Fanny Vicens, Jean-Etienne Sotty : *L'accordéon microtonal Xamp : gestation, fabrication et évolution d'un nouvel instrument*

Enfin, des programmes de recherche transversaux à l'échelle de l'institution ont été poursuivis, en particulier les programmes TICEL (traité instrumental collaboratif en ligne), soutenu par l'Université PSL, et HEMEF (histoire de l'enseignement public au France au XIX^e siècle), soutenu par l'Agence nationale de la recherche.

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

En matière d'insertion professionnelle, le projet du Conservatoire de Paris tel que défini par son directeur Bruno Mantovani et mis en œuvre par le service Production Apprentissage de la scène, intègre dans la formation des musiciens et des danseurs une multiplicité de mises en situation réalisées dans des conditions professionnelles. Par cet apprentissage, tant de la scène que du partage lié aux pratiques collectives, les élèves rencontrent des personnalités de grande valeur, chefs, chorégraphes et solistes prestigieux, qui assurent en encadrement exigeant. C'est aussi pour eux la rencontre avec une diversité de répertoires et/ou d'œuvres créées à leur intention. Ainsi des concerts, spectacles chorégraphiques, productions lyriques, enregistrements ou récitals de fin d'études rythment-ils leur scolarité.

Trois ensembles concourent à cette activité : l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire (OLC), l'Orchestre du Conservatoire et l'ensemble chorégraphique Etudiante.

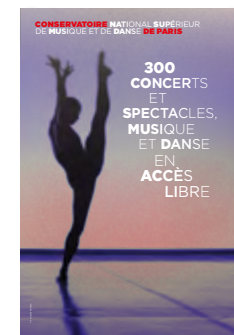
L'Orchestre des Lauréats du Conservatoire est au cœur de la pédagogie, il est constamment en interaction avec les enseignements et les répertoires les plus divers, allant des classes de direction, de composition, de composition de musique à l'image et d'orchestration aux enregistrements pour les solistes. En réunissant les lauréats des deux conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon, il offre aux jeunes artistes issus de ces deux établissements des expériences marquantes en tant que musicien d'orchestre et promeut, auprès des professionnels, la haute qualification qu'ils ont acquise.

L'orchestre du Conservatoire, constitué à partir d'un ensemble de 350 instrumentistes, est réuni dans des formations variables, renouvelées par session d'une durée d'une à deux semaines, selon les choix des programmes et des démarches pédagogiques mises en œuvre par les différents départements. Encadré par des professeurs du Conservatoire ou par des solistes de l'Ensemble inter-contemporain, il permet aux élèves, tous niveaux confondus, de s'approprier une pratique riche d'une pluralité d'œuvres et de répertoires et de tirer parti de savoirs singuliers qui faciliteront leur entrée dans la vie professionnelle.

L'ensemble Etudiante propose aux élèves de 2^e cycle et à la marge de fin de 1^{er} cycle de présenter, devant un public, leurs travaux, des œuvres de répertoire ou des créations, selon une diversité de formats : représentations scéniques, portes ouvertes, ateliers chorégraphiques, etc. L'orientation majeure de ces actions porte sur la connaissance de l'interprétation des œuvres et de la composition. C'est aussi l'occasion de construire des liens avec les élèves des classes de notation du mouvement et avec les élèves musiciens. Ces expériences, qui mettent à l'épreuve du plateau les enseignements reçus, enrichissent la capacité des jeunes danseurs à s'insérer au sein d'institutions et compagnies chorégraphiques.

La valorisation des productions de ces trois ensembles permet au Conservatoire de Paris de définir une politique de programmation chaque année inédite.

Flyer et visuel de la saison 2017/2018



En 2016/2017, elle a donné lieu à l'organisation de 346 manifestations, nombre qui traduit une augmentation par rapport aux années précédentes

(333 en 2015/2016 et 300 en 2014/2015).

Les disciplines instrumentales y ont été majoritairement présentes, viennent ensuite le département d'écriture, composition et direction d'orchestre, les projets de 3^e cycle, puis les départements de jazz et musiques improvisées, des disciplines vocales, enfin de la danse.

La part des manifestations s'étant déroulées à l'extérieur de l'établissement en collaboration avec des structures nationales ou internationales (musées, salles de spectacles, festivals, etc.) représente 43,93 % de l'activité de production (39,94 % en 2015/2016 et 53 % en 2014/2015). La presque totalité (95,09 %) des productions hors les murs s'est déroulée à Paris ou en région parisienne.

Dans ce cadre, des partenariats déterminants ont été poursuivis ou instaurés avec des institutions de renom : Orchestre de Paris, Orchestre philharmonique de Radio France, Orchestre de Chambre de Paris, Cité de la musique, Opéra national de Paris, Centre national de la danse, Festival Musica, Carnegie Hall, Red Note ensemble Edinbourg, Théâtre national de Chaillot, etc.

L'ouverture de l'établissement qui traduit une préoccupation constante d'insertion des élèves dans les milieux professionnels, est complétée de la programmation de cours publics, dont certains diffusés en live sur son site internet. Au nombre de 10 en 2016/2017, ils ont été proposés par

- Isabelle Moretti (harpe),
- André Cazalet (cor),
- Alain Altinoglu (direction),
- Anne-Lise Gastaldi (piano),
- Valérie Guillorit (chant),
- Davis Walter (hautbois/musique de chambre),
- Michel Bouvard et Olivier Latry (orgue),
- Svetlin Roussev (violon),
- Olivier Baumont (clavecin),
- Claire Desert (piano/musique de chambre),

toutes et tous enseignants du Conservatoire de Paris.

Affiche pour la production de l'opéra Il Matrimonio segreto



LES CLASSES DE MAÎTRE

Les classes de maître constituent des temps privilégiés d'apprentissage que le Conservatoire de Paris programme chaque année.

L'invitation d'artistes prestigieux représente des événements déterminants que les élèves s'attachent à capter avec la plus grande attention.

Ainsi, en musique, 38 classes de maîtres à destination de plus de 400 élèves de l'établissement ont été planifiées par la direction des études musicales et de la recherche.

Parmi les invités prestigieux, il faut souligner la présence de

Volker Schöndorff (cinéaste) ; du Quatuor Ebène (musique de chambre) ; de Gustav Nunez (basson) ; Janina Baechle et Lynne Dawson (chant) ; Gary Hoffman (violoncelle) ; Andreas Staier (clavecin) ; Olivier Brault (violon baroque), Jerome Rose et Joaquin Achucarro (piano) ; Alexei Lubimov (clavecin et piano) ; Kenneth Tse (saxophone) ; Jerica Pavli (flûte piccolo) ; Marc Valloon (basson ancien), Jay Friedman (trombone) ; Markus Hötzel (tuba) ; Louis Robilliard (orgue) ; Christian Sebille (improvisation) ; Frank Lloyd (cor) ; Robert Chen (violon) ; Sigiswald Kuijken (violon baroque et musique de chambre) ; Bartold Kuijke (flûte) ; Bruno Giurnn (alto) ; Alexander Hanna (contrebasse) ; Carlo Marchione (guitare) ; Cynthia Yeh et Michael Oberaigner (percussion) ;

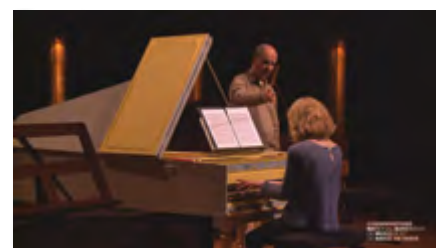
des artistes de jazz :

Craig Taborn (piano) ; Mark Turner (saxophone) ; Dan Weiss (batterie) ; Franck Vigroux (musique électronique et musique improvisée), etc.

Les choix de la direction des études chorégraphiques ont concerné tant les élèves inscrits en cursus d'interprétation que ceux inscrits en classe de notation du mouvement. Pour eux, la rencontre avec des artistes de renom, outre la confrontation à un autre regard que celui de leurs professeurs, est aussi le temps de la découverte de nouvelles approches pédagogiques et de nouvelles écritures en danse. On peut citer parmi les invités :

Noëlla Pontois, Yvan Dubreuil, Mélanie Hurel en danse classique ; Cécile Loyer, Sandrine Maisonneuve, Judith Sanchez, Annette Barthelemy en danse contemporaine ; Amandine Bajou, Marion Bastien, Raphaël Cottin, Myriam Gourfink, en notation du mouvement Laban ; Fabien Monrose, Katrin Wolf, en notation du mouvement Benesh.

Extrait vidéo de la classe de maître de Olivier Baumont retransmise en direct sur le site du Conservatoire et sur facebook



LES ÉDITIONS

En février 2017, le centre de recherche et d'édition (CREC) a été remplacé par le service des éditions et du numérique, avec la prise de fonction d'une nouvelle cheffe de service en juin 2017. Au cours du 2^e semestre, a été élaboré le cadre juridique et technique de la maison d'édition du Conservatoire de Paris dont le lancement est prévu au 1^{er} semestre 2018.

L'année 2016/2017 a vu la poursuite de l'édition des dix volumes de la *Critique musicale* d'Hector Berlioz, projet qui touche bientôt à sa fin. Après la parution du volume 8 en 2016, celle du volume 9 est prévue pour le printemps 2018. Le volume 10 qui clôt ce vaste programme devrait paraître pour le cent-cinquantième de la disparition d'Hector Berlioz début 2019.

Plusieurs projets éditoriaux ont été lancés :

- *La Gazette des classes du Conservatoire - Lettres de musiciens pendant la Grande Guerre*, à paraître en juin 2018 ;
- un livre d'art sur le Conservatoire de Paris, à paraître en juin 2019 ;
- les deux premiers volumes d'une collection de grands entretiens : le premier avec le clarinettiste Alain Damiens (à paraître début 2019), le deuxième avec Gaëtan Puaud, fondateur du Festival Olivier Messiaen (à paraître fin 2019) ;
- la publication en ligne des actes de la recherche au Conservatoire de Paris, notamment la journée Jean-Jacques Nattiez (colloque sur le tempo) ;
- l'étude d'une série de films documentaires sur les musiques de films, à partir d'un ouvrage pédagogique en plusieurs volumes de Jean-Stéphane Guitton.

L'édition de CD a fait l'objet d'une attention particulière. Actuellement, la création d'un label discographique du Conservatoire de Paris est à l'étude, en lien avec le service audiovisuel et le département de la formation supérieure aux métiers du son. Il a en outre été retenu de différer la fabrication des CD de la promotion 2016/2017 des lauréats de la fondation Meyer. Il était nécessaire d'examiner précisément les coûts de fabrication de ces enregistrements et de mieux adapter leurs modes de diffusion au contexte actuel et aux demandes des élèves concernés.

LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

Par sa mission d'assistance à la pédagogie (mise à disposition des élèves et des enseignants d'outils audiovisuels), par l'enregistrement ou la sonorisation de certains concerts, spectacles ou travaux pédagogiques et par son implication dans la formation supérieure aux métiers du son, le service audiovisuel permet de communiquer sur les activités pédagogiques et de manière générale sur le Conservatoire de Paris, son histoire et son actualité. Pour ce faire, il dispose d'une infrastructure technique audiovisuelle particulièrement exceptionnelle s'agissant d'une école (régies de prise de son, de post production et de mixage).

Le département se veut à la pointe de l'évolution des technologies. C'est pourquoi il est aussi un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias.

Plusieurs programmes de recherche sont en cours autour de la réverbération et de la spatialisation du son

notamment sur l'utilisation de techniques binaurales et transaurales en prises de son et en post-productions multicanales. À titre d'exemple, le projet de recherche BiLi (Binaural Listening), projet de recherche et développement industriel ayant pour objectif de développer l'accès à une écoute binaurale de qualité pour le grand public et les professionnels en permet-

tant une personnalisation simplifiée des HRTFs, a permis au Conservatoire de Paris d'intégrer l'EBU (*European Broadcasting Union*, organisation internationale). Il s'agit de la plus importante association professionnelle de radiodiffuseurs dans le monde qui, entre autre, gère la définition des formats de diffusion internationaux. Cette participation permet aux ingénieurs du son de valoriser leur savoir-faire, de faire connaître les méthodes et les nouveaux outils de production et de participer à la définition des futurs formats de diffusion.

En 2016/2017, des partenariats probants ont été poursuivis, comme la collaboration avec l'École Polytechnique (département de mathématiques appliquées) et Alexis Baskind par la mise en ligne en *Open Source* ensemble d'un moteur de rendu binaural, MyBino, développé par l'École Polytechnique, associé à Hedrot, le *head-tracker* développé par le Conservatoire. À partir d'un contenu audio adapté, ce moteur permet de virtualiser un espace audio 3D où les sources sonores peuvent être perçues en dehors de la tête de l'auditeur, dans son espace réel.

Par ailleurs, 10 concerts ou spectacles ont été filmés et diffusés en direct sur le site internet de l'établissement et la sortie du film de Hervé Selin *Tranversalissime* a été effective. Ce film, réalisé par Agnès Démaret, porte sur le travail pédagogique concernant le rapprochement entre les musiques dites « savantes », musique classique et musique contemporaine, et les musiques dites « improvisées », le jazz.

Le service audiovisuel a en outre enregistré tous les concerts de l'Orchestre du Conservatoire intramuros ou à la Philharmonie de Paris, le concert des avant-scènes, les concert des classes de composition, deux concerts de jazz, deux concerts à Notre-Dame de Paris, trois concerts de musique de chambre ainsi que les travaux d'écriture (orchestration, instrumentation, harmonie, Ecriture XX^e-XXI^e Polyphonies XV^e-XVII^e, contrepoint, etc.). Les concerts des élèves en doctorat ont également été enregistrés. Il en est de même de tous les spectacles de danse, concerts de jazz ou d'improvisation générative, concerts d'électroacoustique ou ateliers de composition.

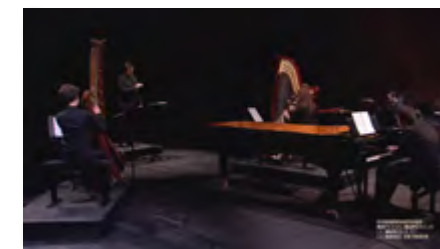
Concernant les diffusions (web et CD), dix productions ont été diffusées en direct sur le web

entre autres deux opéras *La Canterina* de Joseph Haydn et *Il matrimonio secreto* de Domenico Cimarosa, le concert symphonique de jazz, le concert de créations pour l'ensemble intercontemporain ou encore le concert en hommage à Remy Pflimlin retransmis aussi sur le site de France Television Culturebox. Pour plusieurs d'entre eux, l'internaute pouvait choisir d'écouter le son soit en binaural (pour une écoute immersive au casque), soit en transaural (pour une écoute immersive sur haut-parleur).

S'agissant de l'engagement du service audiovisuel dans la formation

supérieure aux métiers du son, il s'est traduit par un accueil de tous les élèves musiciens-ingénieurs du son pour un stage d'une durée de deux mois. Les modalités de réalisation de ces stages ont fait l'objet d'un important travail de réflexion, conduit avec les ingénieurs du son du service afin de proposer un contenu et une organisation optimum. Les élèves ont été placés dans des situations professionnelles d'assistant son, d'ingénieur du son, de directeur artistique ou de conseiller musical.

Extraits vidéos de productions retransmises en direct sur le site du Conservatoire et sur facebook





UNE INFORMATION MULTICANAL

Le Conservatoire de Paris a affirmé sa présence sur Internet

Le Conservatoire de Paris, par le biais du service Communication, relations publiques et mécénat, a affirmé sa présence sur Internet en alimentant son site de nouveaux contenus ainsi que sa chaîne You Tube par un nombre de vidéos en forte croissance. Outre la série documentaire sur les professeurs de l'établissement, on peut trouver des documentaires, des vidéos de répétitions, de concerts, de spectacles, de nombreuses interviews et bandes annonces réalisées par l'équipe du service *Audiovisuel*. Un court film de présentation de la saison du Conservatoire de Paris a aussi été réalisé pour le lancement de la brochure de programmation.

La présence sur les réseaux sociaux a été dynamisée par la création d'événements Live sur Facebook qui a atteint une communauté de 20 000 membres. Elle permet un échange quotidien sur l'actualité et les projets de l'établissement. Le compte Instagram du Conservatoire de Paris a été développé, faisant la part belle aux images de l'école. Autre engagement de cette année, des « Live tweet » à l'occasion des concerts ont été diffusés en direct sur le site dont l'audience progresse.

Cette présence accrue sur le web et les réseaux sociaux sert les relations extérieures du Conservatoire de Paris avec une double efficacité : fidélisation des spectateurs et internautes captifs par un enrichissement et une

actualisation régulière des contenus liés aux activités de l'établissement ; élargissement de nos réseaux mondiaux par les relais des internautes. Elle est aussi précieuse pour la communication interne : l'édition de deux *newsletters* mensuelles rassemblant les contenus de l'agenda est suivie par les personnels, les professeurs et les élèves.

La mise en valeur des professeurs et des enseignements

Le service *Communication, relations publiques et mécénat* a poursuivi le travail d'information sur les grandes orientations du Conservatoire de Paris : étudier, se professionnaliser et agir pour la recherche. LMD, DNSPM, DAI, DE, diplôme de 2^e cycle « conférant le grade de master », parcours d'étude, cursus, FSMS, projet Bili, autant de notions et de sigles complexes. Les références aux domaines des études supérieures et de la recherche sont inhérentes aux missions et activités du Conservatoire de Paris. La communication s'est attachée à améliorer la présentation des études dispensées, en ayant recours à de nouveaux supports : un guide des études musicales et chorégraphiques, un guide d'accueil de l'élève étranger aux contenus pratiques et la mise en ligne de fiches repères de Parcours d'études en lieu et place des fiches techniques. Cette volonté de délivrer une information claire et transparente se traduit aussi par la production de vidéos de présentation des enseignements par les professeurs eux-mêmes, diffusées sur le site Internet. Egalement, deux nouveaux numéros de la *Revue du Conservatoire* ont été diffusés.

La politique de l'image

En étendant au maximum la diffusion de ses documents de communication, le Conservatoire de Paris tient à une politique de l'image qui corresponde à la cohérence générale de ses valeurs et qui vise à une reconnaissance immédiate et une identification claire. C'est ainsi que nous avons continué notre collaboration avec le photographe Ferrante Ferranti, dont les images nourrissent l'ensemble des supports de communication.

La communication interne, le renforcement de l'information et de la cohésion

Avec plus de 2 000 membres, le Conservatoire réunit des profils très variés. Ce caractère riche constitue un atout majeur pour son image. Aussi pour relever le défi de la cohésion, le service *Communication, relations publiques et mécénat*, en collaboration avec le service *Ressources humaines et dialogue social* et la direction de l'établissement, valorise cette diversité à travers une solide culture institutionnelle, une image positive et dynamique, celle d'une vie foisonnante et d'un prestige international.

La transmission régulière de l'actualité du Conservatoire de Paris

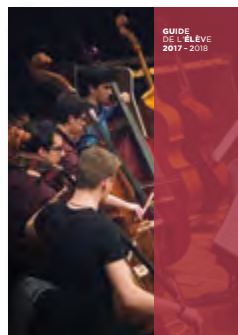
Toujours soucieux de rendre compte de l'actualité à l'ensemble des membres de l'établissement, le service diffuse régulièrement des lettres d'informations en concertation avec les parties prenantes et selon les priorités et les sujets du moment (nouveaux professeurs, élections ComUE

PSL, mise en place de portillons pour l'accès au bâtiment, plan Vigipirate, parking, exposé des résultats, explication d'une nouvelle orientation, etc.). La communication alimente également un réseau d'affichage dynamique quotidien à l'aide d'écrans d'information sur les domaines de la vie scolaire, administrative et événementielle. Enfin, à l'occasion de la mise en œuvre du contrôle d'accès à l'accueil général, le service continue de mener une campagne de photographies des agents.

Exemples de production d'écrans destinés à la communication interne du Conservatoire



Guides à destinations des élèves



L'ACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

En février 2017, le service de la médiathèque a connu une évolution importante du fait de l'intégration du service des archives. Deux pôles d'activité sont dorénavant identifiés : médiathèque et archives.

La médiathèque

La médiathèque, deuxième bibliothèque musicale sur le territoire français, a pour missions premières d'accompagner l'enseignement dispensé au Conservatoire et de proposer aux élèves et professeurs de l'établissement un ensemble de ressources spécialisées et aussi complet que possible. Elle a également une mission de conservation et de diffusion du riche patrimoine musical et chorégraphique qu'elle conserve. Son organisation s'articule autour de l'accueil du public (conservateur, bibliothécaires, magasiniers), de la gestion des collections et des espaces (bibliothécaires, technicien, magasiniers), de l'informatique et des nouvelles technologies (conservateur, bibliothécaire, technicien).

Ses riches collections reflètent sa double vocation de centre de ressources au service de la pédagogie du Conservatoire de Paris et de bibliothèque patrimoniale ouverte aux chercheurs. Avec plus de 177 000

partitions, 34 000 livres, 1 000 titres de périodiques (dont 150 en cours) et 59 000 documents sonores et audiovisuels, elle propose au total plus de 288 000 documents spécialisés, datant du XVII^e au XXI^e siècle et couvrant l'ensemble de l'histoire de la musique et de la danse. Les fonds sont particulièrement riches en éditions originales du XIX^e et du début du XX^e siècle et en musique contemporaine. Manuscrits et imprimés (dont un millier est antérieur à 1820), éditions scientifiques et pratiques, encyclopédies et ouvrages pédagogiques, archives de concours et dossiers documentaires, partitions chorégraphiques, microsillons, CD, vidéos et bases de données en ligne permettent de couvrir tous les champs d'étude de l'établissement.

Les acquisitions

En 2017, 1 807 partitions ont été acquises, un très faible pourcentage (4,5 %) concerne les concours et examens. De nouvelles souscriptions sont venues enrichir les importantes collections d'éditions monumentales et de référence : les œuvres complètes de Vincenzo Bellini, l'intégrale des œuvres de Théobald Böhm, les œuvres posthumes d'Alexander Zemlinsky, les fac-similés de la Deutsche Lautengesellschaft et ceux de musique du Moyen-âge et de la Renaissance publiés par Diarmuid (Digital Image Archive of Medieval Music). Sur l'initiative du professeur de saxophone, la médiathèque a fait l'acquisition du manuscrit autographe de la partition d'orchestre du *Concerto pour saxophone* d'Henri Tomasi qui constitue une source de référence (aujourd'hui seule la version

avec piano est disponible dans le commerce).

La politique d'acquisition de CD a été adaptée aux nouvelles pratiques d'écoutes. Ce processus a été accéléré du fait de la faillite du principal fournisseur de la médiathèque, les acquisitions se sont principalement limitées au domaine du jazz. Comme chaque année, les livres ont fait l'objet d'acquisitions régulières, l'accent a notamment été mis sur la méthodologie de recherche et sur la danse. L'offre de périodiques, qui englobe les abonnements à des bouquets de ressources en ligne, déjà très conséquente (plus de 1 000 titres dont 150 titres « vivants » et 95 en libre accès), a été enrichie de 12 titres.

Le traitement documentaire

Le traitement documentaire (catalogage) a donné lieu au traitement et à l'intégration aux collections de 5 834 documents : 3 248 partitions, 998 documents sonores et vidéo et 703 livres, soit un accroissement de 70 mètres linéaires. Le fonds du compositeur Nguyen Thien Dao (entré par don en 2016) a été intégralement traité : 257 manuscrits autographes et partitions éditées du compositeur sont désormais accessibles au public. Enfin, 44 partitions de notation du mouvement (Laban et Benesh) ont également été cataloguées et sont venues enrichir une collection unique dans ce domaine.

La conservation

Les activités de conservation et de restauration ont poursuivi leur développement : plan de restauration des

ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles (une dizaine d'ouvrages issus de la réserve), reconditionnement d'ouvrages très dégradés, notamment du fait de l'acidité du papier, prestation de reliure industrielle pour équiper 1 328 documents en antivol en vue de les protéger et en faciliter l'usage.

La livraison de nouveaux magasins (1 850 mètres linéaires de stockage supplémentaires), prévue début 2018, offrira des conditions de conservation optimales pour les collections. Ils permettront également de gérer les accroissements à venir.

Les dons, dépôts et prêts

Le Conservatoire de Paris est une institution très attractive pour les musiciens et mélomanes qui souhaitent transmettre leurs collections musicales et ainsi en éviter la dispersion. En 2017, près de 2 500 documents (1 655 partitions et 435 documents audiovisuels) sont ainsi entrés par don dans les collections. Il faut souligner ceux des bibliothèques de trois anciens professeurs : Sylvaine Billier (lecture à vue), Valérie Hartmann-Clavier (ondes Martenot), Claude Lavoix (formation musicale chanteurs). Ces corpus de documents portent souvent de précieuses traces de l'enseignement de personnalités marquantes de l'établissement.

Certains éditeurs et libraires ont aussi fait don de partitions et de CD (55 documents), parfois en réciprocity de prêts de leurs propres tirages. Ces dons peuvent être à l'origine de travaux de recherche et de travaux de valorisation, comme ceux entrepris sur la rarissime collection de

Radio-Sélection/Radio-Livret et sur la bibliothèque de Frédéric Martin.

Les manifestations publiques

Les manifestations publiques, moments d'échanges privilégiés entre les musiciens et le public, ont connu un succès croissant. Diverses formes ont été proposées : concert-lecture préparé par Cippora Lenglet pour clore son stage d'insertion professionnelle « Œuvres rares pour hautbois, basson et piano » ; présentation par Clément Carpentier de la *Gazette des classes* (ensemble de 1600 lettres d'élèves et anciens élèves du Conservatoire de Paris rédigées pendant la Grande Guerre) ; lecture et interprétation de partitions chorégraphiques en notation Laban par Noëlle Simonet et les élèves notateurs *Voir, lire, danser* ; présentation en musique du manuscrit *André Jolivet, Cinq églogues pour alto seul* ; présentation du livre de Pierre Michel et Gérard Geay (en collaboration avec le Centre de documentation de la musique contemporaine) à l'occasion du concert hommage à Paul Mefano pour ses 80 ans ; création de pièces inédites *Hommage à Frédéric Martin* ; audition d'œuvres peu connues *Hommage à Adrienne Clostre*.

Les services au public

On constate une confirmation des tendances observées les années précédentes : autour de la salle de consultation, une demande importante pour de l'aide à la recherche et une sollicitation plus large des bibliothécaires ; des visites de découverte des collections toujours plus nombreuses ; l'utilisation intensive et

systematique par certains professeurs des espaces de la salle de lecture et des studios pour dispenser des enseignements, principalement de méthodologie, ou encore des cours et ateliers (formation supérieure aux métiers du son, culture musicale) dans les studios d'écoute.

Des réalisations marquantes

Elles concernent l'évolution du système informatique de gestion de la médiathèque et l'accompagnement des élèves de 1^{er} année du 2^e cycle (niveau master) dans leurs recherches documentaires.

Dans le domaine de l'informatique, de fortes perturbations du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) ayant provoqué à trois reprises un arrêt général du service, le Conservatoire de Paris s'est engagé dans la rédaction d'un cahier des charges pour un nouveau système d'information documentaire disponible à l'horizon 2018.

Le portail de la médiathèque a fait l'objet d'une restructuration complète afin d'en faciliter la consultation et de proposer une page d'accueil dynamique. Les rubriques ont été allégées pour une navigation plus fluide, les textes ont été adaptés à la lecture en ligne et les accès aux ressources numériques ont été simplifiés.

Sur l'initiative d'un professeur de méthodologie, une nouvelle formule d'accompagnement de la recherche pour les élèves interprètes a été initiée. Un dispositif d'accueil, de communication de documents et d'assistance méthodologique sur des



LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

temps longs (9 h à 20 h) a été mis en place sur des périodes de deux jours consécutifs. Devant le succès de cette formule (intérêt et investissement des élèves, absentéisme quasi inexistant), le service souhaite dégager les moyens nécessaires pour développer ce type d'accompagnement pédagogique personnalisé.

Les archives

Le pôle archive a été intégré à la Médiathèque en 2017 à la suite d'une réorganisation et compte tenu des complémentarités des missions. Il a vocation à collecter, conserver, classer et communiquer les documents produits par l'activité des services, quel que soit leur support, ainsi que ceux reçus par dons et legs.

La collecte d'archives a été importante en 2017, notamment en raison des travaux intervenus durant l'été dans 17 bureaux. Les archives ont ainsi reçu des versements provenant de différents départements (disciplines instrumentales classiques et contemporaines, disciplines vocales, pédagogie, jazz et musiques improvisées, musique ancienne), de la direction des études chorégraphiques, du service du mécénat et de l'agence comptable, pour un total de 62 mètres linéaires.

Une campagne d'élimination d'archives ayant terminé leur cycle de vie a été organisée en juillet 2017. 30 mètres linéaires d'archives ont été pris en charge par une société spécialisée qui en a assuré l'élimination confidentielle, avec délivrance d'un certificat de destruction.

L'intégration des archives à la médiathèque a ouvert de nombreuses pistes de collaboration et de mutualisation de moyens autour de divers projets : entre autres, valorisation des collections, aménagement des nouveaux magasins dans les vides sanitaires, valorisation des archives numérisées sur un portail commun, nommage des fichiers nativement électroniques produits à la médiathèque, conception d'une base de données permettant la normalisation et l'archivage des œuvres imposées aux concours et examens.

La fin de l'été 2017 a été marquée par un important dégât des eaux, entraînant l'inondation de deux locaux contenant environ 125 mètres linéaires d'archives. La majorité des archives a pu être sauvée. Quelques documents (peu nombreux) ont été perdus ou trop endommagés pour être récupérés.

La mission des études et des statistiques

Placée au sein de la direction des études musicales et de la recherche, la mission des études et des statistiques assure un suivi statistique permanent et répond aux besoins d'informations et d'enquêtes des divers interlocuteurs que sont, outre les différents départements et services du Conservatoire de Paris, les ministères chargés de la culture et de l'enseignement supérieur et le CEREQ (centre d'études et de recherches sur les qualifications). Elle est aussi sollicitée par de multiples interlocuteurs universitaires (élèves et enseignants, français et étrangers) ou issus de collectivités locales, d'ambassades, d'organes de presse ou encore de candidats potentiels. Les questions sont alors soit de type pédagogique (nombre d'élèves dans un cursus, pourcentage d'admis à un concours, etc.), soit de type socio-démographique (âge, sexe, nationalité, formation initiale, origine sociale des élèves, etc.). Les réponses attendues supposent généralement une rétrospective sur plusieurs années.

L'observatoire de l'insertion professionnelle et des métiers

Dans le cadre de la campagne de renouvellement de l'habilitation à délivrer les diplômes de 2^e cycle supérieur conférant grade de master, l'observatoire a fourni des données portant sur l'insertion professionnelle des diplômés issus des spécialités *Musicien-Interprète de la musique*, *Métiers de la création musicale* et *Musicologues*. Une enquête a été menée, elle a traité de la situation

des sortants de 2016 et sur leurs principales conditions d'emploi. Les taux de réponse ont été significatifs : 40 % pour la spécialité *Interprètes de la musique* (117 élèves sur 289), 49 % pour la spécialité *Métiers de la création musicale* (28 élèves sur 57) et 68 % pour la spécialité *Musicologues* (49 élèves sur 72).

L'enquête sur l'emploi des danseurs, portant sur les diplômés de 2006 à 2014, a été finalisée fin 2017. Initiée en 2015, elle a nécessité une relance auprès des danseurs, d'une part, en renvoyant un questionnaire simplifié et, d'autre part, par une passation de questionnaires par téléphone. Ainsi le taux de réponse qui était de 30 % en 2016 est passé à 76 % en 2017, autant pour les élèves diplômés en danse classique que pour ceux diplômés en danse contemporaine.

Au plan organisationnel, un projet de réunion, au sein d'une entité commune, de la mission des études et statistiques et de l'observatoire de l'insertion professionnelle a été étudié et mis en œuvre (2018). L'observatoire a participé aux réflexions de cadrage de ce projet et a collaboré avec la mission des études et statistiques sur les analyses de données de scolarité, sur la collecte nationale du système d'information sur le suivi de l'élève (SISE) du ministère chargé de l'enseignement supérieur et sur la collecte nationale Enseignement supérieur du ministère de la culture.

Des résultats probants

En danse, l'insertion professionnelle des élèves du parcours Etudianse (post DNSP) est favorisée par la

réalisation de stages conventionnés auprès de compagnies professionnelles en France et en Europe. En 2016/2017, le partenariat avec la cellule de professionnalisation du Ballet Preljocaj – Centre chorégraphique national de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur – a permis le recrutement d’un élève en contrat de professionnalisation. Des diplômés de 2017 ont intégré des compagnies renommées : Ballet du Capitole de Toulouse et Lituania national opera et ballet theatre (danse classique) ; Centre chorégraphique national - Ballet de Lorraine (danse contemporaine).

Au total, selon une enquête réalisée en 2016 et 2017 par le Conservatoire de Paris sur l’insertion professionnelle, 85 % des élèves danseurs classiques diplômés de 2014 occupent un emploi l’année suivant l’obtention du diplôme de 1^{er} cycle, selon notre enquête.

En musique, outre la participation aux activités de l’orchestre du Conservatoire ainsi qu’au nombreux concerts de musique de chambre, le département *Disciplines instrumentales classiques et contemporaines* met en place un accompagnement visant à conforter l’insertion professionnelle des élèves : aide à la présentation aux concours internationaux (organisation de séances de préparation, enregistrement audio-vidéo de disques de présélection) ; incitation à développer les capacités d’auto-entreprenariat (aide à la prise de parole en public et à la présence en scène, aide à la prise en charge de projets).

Quatre chanteurs du département *Disciplines vocales* ont été désignés par l’ADAMI comme Révélation de l’année. Il s’agit de Marianne Croux, Ambroisine Bre, Kaelig Boche et Jean-Christophe Laniece. Par ailleurs, parmi les trois chanteurs nommés par les Victoires de la Musique comme Révélation/Artistes Lyriques, deux sont élèves ou anciens élèves du Conservatoire de Paris : Raquel Camarinha et Catherine Trottmann.

Dans le domaine de la composition, tous les élèves récemment diplômés ont reçu des commandes. Il faut souligner l’admission en tant que pensionnaires à la Villa Médicis d’Aurélien Dumont et de Juan Arroyo, tous deux anciens élèves des classes de composition. Enfin, parmi les anciens élèves de la formation de composition de musique à l’image, on peut saluer la composition par Alexandre Lecluyse de « Pris de Court », troisième long-métrage d’Emmanuelle Cuau.

Dans le domaine de l’écriture et de l’orchestration, outre l’enseignement, débouché naturel de nombre d’anciens élèves d’écriture, une initiative est à distinguer : la création de la société Lacroch’. Portée par Philippe Perrin, celle-ci a pour objet de répondre à des appels d’offres concernant tant l’arrangement et l’orchestration que la composition (la Philharmonie de Paris-Cité de la musique et l’Orchestre de chambre de Paris font partie de leurs premiers clients).

Les chefs d’orchestre récemment diplômés ont quant à eux présenté de nombreux concours. Jordan Gudefin a ainsi été en finale du concours de jeunes chefs d’orchestres de Besançon.

Des élèves ainsi que des anciens élèves du département *Jazz et musiques improvisées* ont été engagés par l’ONJ (Orchestre National de Jazz) pour un concert et un enregistrement dans le cadre du Festival Jazz à La Villette, lors du 30^e anniversaire de l’orchestre. Des élèves de 2^e cycle ont reçu des attentions de la presse pour leur groupe et/ou leurs concerts. Un quintet d’élèves a été lauréat du concours du Tremplin d’Avignon, ayant ainsi la possibilité d’enregistrer un disque dans le célèbre studio de La Buissonne.

Le taux d’insertion des élèves musiciens est également élevé : 88 % d’entre eux occupent un emploi sur la période 2013/2016, trois ans après l’obtention du diplôme de 2^e cycle

Dans le domaine de la production d’enregistrement, la première compétition européenne consacrée aux productions audio 3D pour les élèves a été organisée dans le cadre de la conférence internationale de Graz (Autriche) dédiée à l’audio immersif. 23 productions de 15 universités de huit nations ont participé à ce concours. Un jury international a évalué les contributions des élèves. Colin Lardier, Noé Faure et Samuel Debias, élèves de 3^e année de la formation *Métiers du son*, ont obtenu le 2^e prix pour la production de leur projet Fuoco Spiral dans la catégorie « Production d’enregistrement musical ». Par ailleurs, deux élèves de cette formation ont eu une publication de leurs travaux de recherche, dans le cadre des publications du congrès de l’Audio Engineering Society (AES) européen et américain :

- Dimitri Soudoplatoff et Amandine Pras. « Augmented reality to improve orchestra conductor’s headphone monitoring », papier présenté au 142^e congrès de l’AES à Berlin (mai 2017) ;

- Amandine Pras, avec la promotion de 3^e année. « Live vs. edited studio recordings: What do we prefer? », papier présenté au 141^e congrès de l’AES à Los Angeles (septembre 2016).

La plupart des élèves du département *Musique ancienne* intègrent le monde professionnel durant leurs études, du fait de leur âge. Un point est à souligner : la réputation de l’enseignement dispensé engage les chefs du milieu de la musique ancienne à s’intéresser aux auditions et aux concours du département. Il existe peu de concours internationaux dédiés à la musique ancienne, le plus important étant celui de Bruges (tous les 3 ans). Les clavecinistes du Conservatoire de Paris obtiennent les 1^{er} prix depuis quelques éditions. Il en est de même pour le concours de Milan.

Tous les élèves du département *Pédagogie* issus de la formation au certificat d’aptitude aux fonctions de professeur de musique ont trouvé des débouchés professionnels lorsqu’ils étaient en recherche d’emploi. Les emplois ont souvent été obtenus avant la délivrance du diplôme. Il faut toutefois noter que certains de ces postes sont parfois sous-qualifiés (postes d’assistant d’enseignement artistique et non de professeur). En outre, ce sont des emplois pourvus par des agents non titulaires, le prochain concours de recrutement de professeurs d’enseignement artistique de la fonction publique territoriale n’étant prévu qu’en 2019.

UN CONSERVATOIRE OUVERT ET ACCUEILLANT

UN CONSERVATOIRE RÉNOVÉ AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA RECHERCHE

Label architecture contemporaine Remarquable

Dans le cadre de la politique de valorisation de l'architecture du XX^e siècle, le Conservatoire, construit par l'architecte Christian de Portzamparc, a été retenu pour l'attribution du label « Patrimoine du XX^e siècle » désormais label « Architecture contemporaine Remarquable ». Ce label vise à distinguer les constructions remarquables du siècle passé. La qualité architecturale, les données esthétiques, mais aussi l'apport du point de vue de l'histoire et des techniques, sont les critères qui ont présidé à la sélection des édifices choisis par le ministère de la Culture.

Le service bâtiment et sécurité a compétence en matière de travaux immobiliers et de maintenance des équipements, en matière de sécurité et de sûreté pour les biens et les personnes, ainsi qu'en hygiène et sécurité du travail.

Au-delà de l'importante campagne d'entretien et de rénovation du bâtiment réalisée en 2017, et de la poursuite des actions visant à renforcer la sécurité et la sûreté, l'activité du service a été marquée par l'obtention d'un avis favorable de la commission de sécurité à la poursuite de l'exploitation de l'établissement en août 2017, faisant notamment suite aux travaux de mise en conformité du système de sécurité incendie exécutés en 2016.

Par ailleurs, suite aux études complémentaires réalisées sur les façades revêtues de pierre, mettant en évidence des pathologies généralisées sur leurs systèmes d'accroche et contraignant l'établissement à programmer leur réhabilitation sur trois années dès l'année 2018, un appel d'offres a été lancé en vue de sélectionner les prestataires qui réaliseront les travaux y afférent.

Enfin, à la suite d'un travail de repérage effectué par la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France à la demande de la ministre de la culture, visant à faire connaître les productions architecturales les plus intéressantes parmi les constructions récentes sur le territoire de la nouvelle Métropole du Grand Paris, le label Architecture contemporaine remarquable a été attribué en 2017 au Conservatoire de Paris.

Travaux d'entretien et de rénovation du bâtiment

Travaux de rénovation des installations de courant faible

Des travaux de rénovation des installations de courant faible ont été entrepris dès juillet 2017 et seront réceptionnés au premier trimestre 2018. Ces travaux concernent les installations informatiques et de téléphonie, avec ajout d'accès internet dans toutes les salles de classe, plateaux, etc., ainsi que le contrôle d'accès (modernisation et renforcement de la sécurité), la vidéosurveillance (modernisation et extension) et les retours vidéo des salles publiques.
*Montant de l'opération environ
1 060 000 € TTC*

Travaux de rénovation des bureaux du plot B 3^e étage

Dans la continuité des travaux réalisés en 2016, 19 bureaux ont été rénovés entre le 10 juillet et le 25 août 2017. Ces travaux ont concerné les revêtements de sol, la peinture, les plafonds, le réseau d'électricité (prise de courant, informatique, téléphonie) et le réglage de la ventilation des locaux (avec création de ventilation pour ceux qui n'en étaient pas équipés).
Montant de l'opération : 225 000 € TTC

Rénovation de la façade carrelée

Le chantier de remise en état de la façade carrelée, bâtiment A, a débuté à l'été 2017 par la préparation du support suite à la dépose de l'ancien revêtement. Le changement de l'ensemble des châssis vitrés de cette façade a été

réalisé sur deux périodes de fermeture de l'établissement (vacances de la Toussaint et vacances de Noël). La repose du nouveau carrelage est prévue durant le premier trimestre de l'année 2018, dans le respect du projet architectural originel.

Montant de l'opération : 700 000 € TTC

Aménagement des vides sanitaires en locaux d'archives

Ces travaux, faisant suite aux travaux de désamiantage exécutés en 2016, ont débuté en juin 2017 et se sont terminés en janvier 2018. Une nouvelle dalle béton a été créée afin d'accueillir les futurs rayonnages d'archives. Ils se sont poursuivis par la mise en place de ventilation avec contrôle d'hygrométrie, la création d'un réseau électrique et d'un faux-plafond et par la mise en peinture des locaux. Une partie de ces nouveaux espaces sera également destinée à du stockage pour la régie des salles publiques.

Montant de l'opération : 510 000 € TTC

Rénovation de la grande circulation du niveau -1

D'une superficie d'environ 300 m², la grande circulation du niveau -1 desservant tous les amphithéâtres a été totalement renouvelée durant l'été 2017 (peinture, revêtement de sol, électricité, faux-plafond).

Montant de l'opération : 150 000 € TTC

Monuments aux morts

La réalisation du monument aux morts visant à honorer la mémoire des disparus de la Grande Guerre a débuté en fin d'année 2017 et achevé en mars 2018.

Mise en accessibilité du Conservatoire - Agenda d'accessibilité programmée

Les études de conception relatives à la mise aux normes d'accessibilité du bâtiment se sont achevées en septembre 2017. Un appel d'offres a été lancé à cette issue et les travaux débuteront au premier trimestre 2018.

Maintenance

La maintenance au sein du service bâtiment et sécurité se décompose en deux grandes parties : la maintenance réalisée en interne (quatre agents) et la maintenance réalisée par des prestataires extérieurs.

La maintenance réalisée en interne consiste à répondre à toutes les demandes des utilisateurs (personnels et élèves) dans tous les corps de métiers du bâtiment par l'intermédiaire de la plateforme dématérialisée de demande d'intervention dédiée au service. Plus de 800 interventions ont été effectuées en interne en 2017, dont une centaine d'interventions sur la Résidence Villette Ouest comprenant 54 studios.

La maintenance externalisée est réalisée, soit par des entreprises installées à demeure sur le site de l'établissement, soit par d'autres prestataires extérieurs sollicités ponctuellement lors des visites préventives ou correctives.

Sécurité et sûreté

Mise en œuvre du contrôle d'accès à l'accueil général

Dans le contexte de renforcement des mesures de sûreté, l'accès au bâtiment

a été régulé à partir du 9 janvier 2017 au moyen de portillons de filtrage situés aux entrées, avec un système de gestion des accès par badge. Des badges ont été établis et diffusés, permettant l'accès aux personnes autorisées. En complément, un nouveau poste a été intégré au niveau de l'accueil principal pour les visiteurs.

Accueil sécurité

Le livret d'accueil des entreprises extérieures est diffusé, en version papier et/ou informatique, depuis janvier 2017 (disponible en permanence au PC sécurité). Le livret « élève » a été diffusé, lors de leur arrivée, à l'ensemble des élèves intégrant le Conservatoire de Paris pour leur première année.

Concernant les agents et les enseignants, quatre sessions d'accueils sécurité ont été réalisées depuis septembre 2017 à destination des nouveaux arrivants (15 personnes).

VigiPirate

Suite à la réouverture de l'entrée spectacles (côté PC sécurité) et au maintien du niveau d'alerte VigiPirate « sécurité renforcée », la présence d'un agent de sécurité incendie (SSIAP - service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) pour les représentations en salle d'art lyrique, et ponctuellement pour certaines représentations spécifiques pour les autres salles, a été pérennisée. Il en est de même de la présence de deux agents de sûreté (AdS) sur cette entrée pour chaque représentation. Pour 2017, ce renfort a représenté 327 vacations AdS (toutes missions confondues) et 47 vacations SSIAP supplémentaires. Par ailleurs,

une étude a été menée pour équiper l'établissement d'un dispositif d'alerte sonore et lumineux. Les travaux y afférent seront conduits en 2018.

Sécurité incendie

Au cours de l'année 2017, le personnel de sécurité incendie et d'assistance à personnes a traité quatre secours à personnes ayant conduit à l'évacuation des victimes par transport médicalisé vers un centre hospitalier, huit interventions sur alarme feu au Conservatoire (dont deux alarmes intempêtes), 11 interventions sur alarmes feu à la résidence Villette ouest (dont 10 alarmes intempêtes), et une évacuation préventive VigiPirate.

Cinq exercices d'évacuation ont été réalisés :

- deux exercices d'évacuation de nuit à la résidence Villette Ouest ;
- trois exercices d'évacuation générale du Conservatoire.

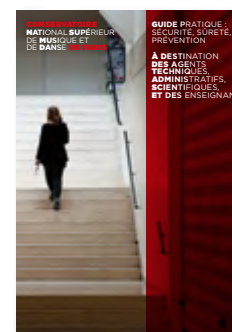
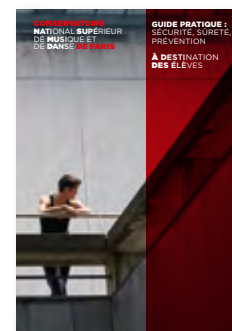
Sécurisation de la toiture

Une étude a été lancée en 2017 pour sécuriser la toiture du bâtiment. Elle sera suivie d'une campagne de travaux en 2018.

Avenue du nouveau Conservatoire

Suite à l'affectation de l'avenue du Nouveau Conservatoire au Conservatoire de Paris, intervenue en décembre 2016, un nouveau dispositif de contrôle des flux entrant et sortant a été mis en œuvre, avec la pose de nouvelles barrières et de visiophones reliés au PC sécurité, lequel peut attribuer des droits d'accès pour le stationnement sous conditions.

Guides de sécurité à destination des élèves et du personnel administratif





LA DIVERSIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Sur le plan de la communication, l'année 2017 a été marquée par deux orientations stratégiques majeures : mieux faire connaître l'excellence des élèves ainsi que la politique de démocratisation culturelle de l'établissement.

Ces orientations ont donné au service de la communication ses priorités, en particulier en matière de fidélisation et développement des publics.

Dans ce cadre, le plan de communication a mêlé communication institutionnelle traditionnelle et nouveaux médias, développement de l'écosystème digital, production de contenus, communication interne, relations publiques, recherche et innovation.

Ces actions ont été menées à destination des futurs élèves mais se sont aussi adressées à d'autres catégories de publics : pouvoirs publics, tutelles, partenaires, autres institutions, journalistes, professionnels de la culture, entreprises, anciens élèves, actuels élèves, parents, professeurs et personnels.

La visibilité et l'attractivité du Conservatoire

Communiquer sur le Conservatoire de Paris, c'est avant tout inciter les talents à le rejoindre, c'est aussi chercher à rendre publique et expliquer l'activité de l'institution. Le Conservatoire de Paris a vocation à être un leader stratégique et une voix primordiale de l'enseignement artistique. Pour cela, la communication sur des actions bâties autour de sa saison culturelle a été mise en œuvre de manière volontaire et déclinée pour le grand public et les décideurs.

La promotion de l'offre culturelle

Pensée comme partie prenante de la formation, l'expérience de la scène est au cœur des préoccupations du Conservatoire de Paris, elle acte la rencontre entre les élèves et les publics. Mise en situation pour les uns, elle permet aux autres d'avoir un aperçu de la richesse du travail effectué au sein des murs de l'institution. Afin de témoigner de cette richesse, une brochure de saison a été diffusée à 15 000 exemplaires, on y trouve les auditions de solistes jusqu'aux grands projets orchestraux, en passant par les programmes divers réunissant des acteurs d'horizons variés.

Récitals de fin d'année, représentations scéniques, concerts-lectures, soutenances de thèse, programmes éducatifs à destination du jeune public, journées d'études et colloques, master-classes avec des artistes et pédagogues de renommée nationale et internationale rythment la vie de l'établissement. Chacun de ces

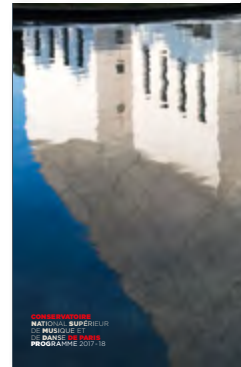
LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE, L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, L'OFFRE DE MÉDIATION

événements a été porté auprès des différents réseaux du Conservatoire de Paris, à travers de multiples opérations ciblées et réalisées en concertation avec les départements et services, dont il s'agit de valoriser les activités et la programmation. En 2017, environ 30 000 spectateurs ont pu découvrir les élèves sur scène.

Le développement des publics

Le rayonnement du Conservatoire de Paris se doit d'être large, c'est pourquoi, chaque année, il poursuit ses actions en faveur du développement des publics. En 2017, cet objectif d'élargissement s'est appuyé sur la création de nouveaux supports de communication (une brochure de saison synthétique, des flyers, des affiches, un guide des récitals de fin d'année) diffusés dans un réseau de proximité au-delà des cercles des fidèles de l'établissement. Sans oublier, pour la deuxième année, le Conservatoire de Paris a participé à la manifestation Culture au quai, le salon des sorties culturelles.

Brochure de saison 2017-2018



Brochure de saison light 2017-2018



Le projet du directeur Bruno Mantovani affirme l'importance du rôle que les artistes, musiciens et danseurs, doivent jouer au sein de la société et la nécessité d'y appartenir à travers une pratique artistique exigeante et un partage des valeurs qui fondent l'expérience des interprètes, créateurs ou théoriciens.

Ce positionnement requiert l'acquisition de connaissances et compétences particulières. À cette fin, des enseignements spécifiques sont insérés dans les formations auxquels s'ajoute la réalisation d'actions auprès de publics parfois éloignés d'univers culturels.

Des enseignements spécifiques

La médiation musicale est une discipline imposée dans le parcours de formation Métiers de la culture musicale et dans le parcours conjoint DNSPM/DE (diplôme national supérieur professionnel de musicien/diplôme d'État de professeur de musique). Ces enseignements sont dispensés en partenariat avec la Philharmonie de Paris-Cité de la musique. Par ailleurs, la médiation musicale est une discipline complémentaire optionnelle pour tous les élèves musiciens et ingénieurs du son. Des réalisations ont été déterminantes :

- à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris : neuf élèves de la classe des Métiers de la culture musicale ont réalisé des Classib'Lab, encadrés par des professionnels de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris ;

- au Musée de Cluny : les élèves des cours de Polyphonie improvisée, lecture sur les sources, Histoire du Moyen Âge et Histoire de la musique ont animé la Nuit des Musées au Musée Cluny (mai 2017), soit en interprétant des pièces vocales du Moyen Âge et de la Renaissance, soit en présentant les œuvres et pièces du Musée Cluny en rapport avec la musique ;

- à l'Opéra de Lorraine : quatre élèves de la classe des Métiers de la culture musicale ont effectué une présentation de programme de concert pour le jeune public à Nancy.

Une formation spécifique Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS) a été nouvellement intégrée dans l'offre du Conservatoire de Paris (2016/2017). D'une durée d'un an, elle est proposée à tous les élèves musiciens et ingénieurs du son inscrits en 2^e cycle, dans l'année en cours d'obtention du diplôme ou l'une des deux années précédentes.

Construite autour d'une résidence d'une année scolaire dans une classe élémentaire de Saint-Ouen (93) pour la mise en œuvre d'un projet présenté par les candidats et présélectionné par un jury interne, la formation se déroule en partenariat avec quatre autres écoles supérieures d'art parisiennes (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son - Femis). Elle est soutenue par

la ComeUE Paris-Sciences et Lettres, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France et les Fondations Edmond de Rothschild.

Pour sa première mise en œuvre, l'élève sélectionné en juin 2016, le compositeur Guillaume Hermen, a suivi les différentes étapes du cursus :

- formation initiale commune aux sept élèves AIMS (septembre et octobre 2016, janvier 2017) ;
- résidence à l'école Anatole France de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et plus particulièrement dans une classe de CM1 de 24 élèves entre octobre 2016 et juin 2017 ;
- restitution du projet mené avec la classe au Conservatoire de Saint-Ouen et participation à l'exposition commune aux sept projets AIMS à la galerie du Crous ;
- soutenance du mémoire AIMS en septembre 2017 avec délivrance du diplôme AIMS du Conservatoire de Paris, obtenu avec une mention très bien à l'unanimité et les félicitations du jury.

La sélection de l'élève AIMS pour l'année 2017/2018 s'est tenue en juin 2017, la candidature de Benjamin Soistier, percussionniste, a été retenue.

Des actions en milieu scolaire

Au sein du service *Production Apprentissage de la scène*, la programmation de concerts scolaires et de concerts pour le jeune public (une vingtaine au total) a été particulièrement soutenue. Cet effort a permis non seulement de

contribuer aux objectifs nationaux d'éducation artistique mais aussi de former les élèves du Conservatoire de Paris à la conception spécifique de tels projets.

Dans le cadre des enseignements en médiation musicale, une vingtaine d'ateliers ont été menés dans des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), à partir d'un répertoire d'application exigeant : concert *La Rencontre (Ouverture des Créatures de Prométhée et Concerto pour piano n° 0 WoO 4 de Beethoven, Ouverture des Noces de Figaro et Concerto pour piano n° 27 de Mozart), Le Voyage de Noah* (quintette à vents), la *Sérénade Gran Partita* de Mozart, *Le Mariage secret* de Cimarosa. Egalement, des présentations de concert, réalisées par les élèves, ont été effectuées pour des représentations scolaires lors de la production *Le Mariage secret* de Cimarosa ».

Des représentations *Jeune public* (7), des répétitions ou des cours, tout au long de l'année 2016/2017, ont accueilli des élèves de la grande section de maternelle à la classe de Terminale. 84 classes et 18 structures péri-scolaires ou para-scolaires, soit 2180 élèves, ont assisté à ces événements.

Des actions solidaires

Bruno Mantovani a souhaité renforcer la mobilisation des élèves pour les manifestations à caractère solidaire. Ainsi, au sein du service *Production Apprentissage de la scène*, l'année 2016/2017 a été fortement marquée par le développement exponentiel de tels concerts : dans des EHPAD, au

Centre de médecine physique et de réadaptation de Bobigny et à l'hôpital Armand Trousseau à Paris. En outre, pour les élèves inscrits en 2^e cycle de musique de chambre, l'engagement dans les concerts solidaires est obligatoire dans le cadre de leur cursus d'études.

À l'initiative des départements *Musicologie et analyse et Jazz et musiques improvisées*, un dispositif d'accueil aux concerts du Conservatoire de Paris a été mis en place pour des migrants hébergés dans les centres d'urgence de deux associations (Aurore et Autremonde). Plusieurs concerts, précédés de courtes présentations, ont été accessibles à des groupes de réfugiés, notamment le Concert du lauréat Blüthner et l'Atelier jazz et musiques africaines et indienne. La poursuite de cette expérience est envisagée, d'une part, en l'intégrant au sein d'un plan de formation pédagogique plus systématique et, d'autre part, dès 2017/2018, en appui aux recherches menées en médiation interculturelle.

Certains élèves du département *Musique ancienne*, au sein de leurs groupes de musique de chambre, ont joué sur la Peniche Anako, propriété du Comité de secours pour la Croix Rouge Arménienne (CSCRA).

Le département *Pédagogie* a pris part au financement participatif de l'orgue de Fresnes en offrant des concerts à l'association en charge de ce projet. Par ailleurs, grâce au partenariat avec El Sistema (programme d'aide sociale aux enfants et aux jeunes en difficulté, basé sur l'apprentissage collectif de la musique en orchestre

et du chant, reposant sur le répertoire classique), six élèves ont séjourné trois semaines au Venezuela pour réaliser leur projet dans différents « nucléos » de ce pays (septembre/octobre 2016). Enfin, le projet mené dans le camp de Scaramagkas (Athènes), abritant plus de 3 000 réfugiés majoritairement syriens, a également représenté une action de solidarité très forte.

Une immersion au cœur du projet social et culturel Guri au Brésil, concerts dans les favelas et dans des salles traditionnelles.



UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS L'EXTÉRIEUR

LES ACTIONS SUR LE SITE DE LA VILLETTE

Le projet du Conservatoire de Paris s'inscrit sur le site de La Villette essentiellement par un partenariat étroit avec la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique.

En premier lieu, la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique accueille certaines des prestations musicales des élèves. Par le biais de l'Académie de l'orchestre de Paris ou de l'Académie de l'orchestre philharmonique de Radio France, les élèves se sont produits dans la Grande Salle, bénéficiant ainsi d'un environnement de très haute qualité. Quatre concerts ont requis leur participation :

- septembre 2016 : Mikko Franck, direction - Gustav Mahler, *Symphonie n°1 « Titan »* ;
- octobre 2016 : Christian Zacharias, direction et piano - Ludwig van Beethoven, *Symphonie n°6 en fa majeur, dite « Pastorale », op. 68* ;
- février 2017 : Jaap van Zweden, direction - Serge Prokofiev, *Symphonie n°5* ;
- avril 2017 : Jukka-Pekka Saraste, direction - Dimitri Chostakovitch, *Symphonie n°8*.

Par ailleurs, issu du département *Jazz et musiques improvisées*, un sextet d'élèves a assuré la première partie du concert de Chick Corea dans le cadre du Festival Jazz à la Villette (septembre 2016). Le département *Pédagogie* a participé à la nuit blanche de la Philharmonie - Cité de la musique (octobre 2016) : une vingtaine de pianistes en formation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ont animé avec leurs propres élèves un concert conceptuel continu autour d'Erik Satie et d'Andy Warhol.

En second lieu, le Conservatoire de Paris et la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique partagent des ressources.

À titre d'exemple :

- les élèves du département *Métiers du son* ont réalisé des films lors des campagnes d'enregistrement des instruments du musée de la musique. Ils ont également réalisé des enregistrements et des films autour de différentes productions et concerts, notamment, comme chaque année, dans le cadre d'un concert promenades au sein du musée. En outre, des séances de mesures, des visites techniques et d'analyse de l'acoustique de la Grande Salle se sont tenues dans le cadre du cours « Acoustique et sonorisation », en lien étroit avec les équipes techniques de la salle ;

- le département *Musicologie et analyse*, à l'occasion de l'interprétation de la *Symphonie Fantastique* d'Hector Berlioz par l'orchestre du Conservatoire de Paris sous la direction de Jean-Claude Casadesus, a organisé une journée d'étude à la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique, intégralement dédiée à cette œuvre. Autour du musicologue britannique Hugh MacDonald, l'un des plus éminents spécialistes de l'œuvre d'Hector Berlioz, chercheurs et élèves ont présenté leurs travaux les plus récents consacrés à cette œuvre, dans des directions tant historiques et esthétiques qu'analytiques et aussi relatives à l'interprétation ou à la création. Les interviews de Jean-Claude Casadesus, Hugh MacDonald et du compositeur arrangeur Arthur

Lavandier ainsi que l'interprétation de la *Symphonie Fantastique* ont débouché sur la réalisation d'un documentaire par le service *Audiovisuel* ;

- la formation aux « Aspects pratiques du métier » a été dispensée en lien avec le département *Pédagogie* de la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique, avec l'intervention de Geneviève Nancy, coordinatrice générale du pôle ressources et de Zoé Macedo-Roussier, responsable du mécénat individuel.

Outre ces collaborations, la direction des études musicales et de la recherche a participé au Parcours d'éducation artistique et culturelle, dans le cadre du programme *Parcourir La Villette* coordonné par l'Association de prévention du site de la Villette (APSV). Cinq groupes (crèches, centre social, personnes en formation à l'APSV, etc.) ont été accueillis au Conservatoire de Paris, des élèves ont été reçus dans les locaux de l'APSV dans le cadre de parcours inter-établissements.

Extraits du documentaire autour de la Symphonie Fantastique de Hector Berlioz, l'Orchestre du Conservatoire sous la direction de Jean-Claude Casadesus



LES ACTIONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL

L'engagement du Conservatoire de Paris au niveau local se traduit par des actions conduites dans le cadre de partenariats pérennes, tissés avec des institutions d'enseignement supérieur ou de création et de diffusion.

Ces partenariats sont autant d'occasion pour les élèves et l'établissement, d'une part, de valoriser la formation en musique et en danse et, d'autre part, de renforcer son inscription dans les milieux professionnels concernés, notamment sous la forme de stages, de dispositifs d'insertion professionnelle ou de partage de productions.

C'est le cas pour les collaborations avec les universités de Paris 8, Paris Sorbonne et Pierre et Marie Curie (UPMC) qui permettent aux élèves du Conservatoire de Paris d'obtenir une licence concomitamment avec le diplôme de 1^{er} cycle (DNSP) au sein d'un parcours réservé, respectivement les licences Arts de spectacle - Parcours danse, *Musique et musicologie* ou autre licence délivré par le département des activités physiques et sportives de l'UPMC.

C'est aussi le cas pour Les académies d'orchestre menées en partenariat avec l'Orchestre de Paris et l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, chaque ensemble proposant trois ou quatre sessions par an à l'attention

d'élèves sélectionnés et bénéficiant d'un encadrement assuré par les solistes de ces deux orchestres. À la suite de ce dispositif d'insertion professionnelle, les élèves participants sont souvent sollicités en qualité de musiciens supplémentaires par les orchestres partenaires et certains d'entre eux passent avec succès le concours de recrutement de ces ensembles ou d'autres orchestres professionnels. De nombreux stagiaires sont devenus membres à part entière de l'Orchestre de Paris, de l'Orchestre Philharmonique de Radio France, de l'Orchestre de l'Opéra de Paris ou d'orchestres régionaux.

En danse, la direction des études chorégraphiques a poursuivi son partenariat avec le centre national de la danse (manifestations *Une journée avec Lucinda Childs* et *Camping*). Par ailleurs elle a participé à la 1^{re} édition du salon Let's Dance (lieu de rencontre entre les professionnels du secteur et les jeunes danseurs).

Les différents départements ont consolidé leurs relations avec des ensembles musicaux (Ensemble Intercontemporain, Orchestre National d'Île-de-France, Musique des Gardiens de la Paix, etc.), des institutions de diffusion (France Télévision, Radio-France), des lieux de diffusion (Musée de la musique, Musée de l'armée des Invalides, Musée du Louvre, Musée Bourdelle Château d'Ecouen, Chapelle royale du château de Versailles, Musique Sacré à Notre Dame, Abbaye de Royaumont, Eglise Protestante Allemande, Le Triton, Le Sunside, etc.), enfin avec des centres de recherche, en particulier l'IRCAM. Le département *Métiers du son* est particulièrement impliqué dans ce partenariat (direction de mémoire, lien avec des

chercheurs enseignants pour la formation supérieure aux métiers du son, mise à disposition d'espace pédagogique pour l'organisation de cours, test des développements récents en interaction avec les élèves de la formation supérieure aux métiers du son).

Enter autres, durant l'année 2017, le département *Disciplines vocales*, sous la forme de coproduction de concerts, a spécialement travaillé avec la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou, l'Université populaire de la musique (mairie du XVIII^e) et l'orchestre de la ComUE Paris-Sciences-et-lettres. Le département *Jazz et musiques improvisées*, dans le cadre de l'exposition « La peinture américaine des années 30 », a présenté au Musée de l'Orangerie un programme de compositeurs de l'époque de Broadway et Tin Pan Alley : Jerome Kern, Cole Porter, George Gershwin, Harold Arlen. Les élèves inscrits en cursus de « Composition de Musique à l'Image » ont effectué une résidence au festival d'Annecy, ce fut une opportunité de faire connaître leur travail au milieu professionnel du cinéma d'animation.

Le service *Médiathèque* a poursuivi ses travaux avec le réseau des bibliothèques musicales. La coopération avec la médiathèque Nadia Boulanger du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon a été relancée, les deux services souhaitant renforcer leur collaboration autour de l'informatique, des nouvelles technologies et de la transition bibliographique. Par ailleurs, dans le cadre de la transition bibliographique pilotée par la Bibliothèque nationale de France, le service a participé activement à l'un

des groupes d'experts qui travaillent à l'adaptation française du code RDA (*Ressources description acces*). Il a également participé à divers séminaires de recherche (Agence nationale de la recherche, Iremus/Centre national de la recherche scientifique, congrès notation Benesh, journées du département *Musicologie et analyse*).

Le service *Audiovisuel* a conforté ces associations dans le champ de la recherche : avec Arkamys (entreprise de traitement numérique du signal audio), Orange Lab (division recherche et développement du groupe Orange), l'école Polytechnique, le CNRS (centre national de la recherche scientifique), Trinnov Audio (pionnier dans la recherche sur le son 3D).

Au plan pédagogique, les départements *Musique ancienne* des deux conservatoires nationaux supérieurs (Paris et Lyon) se sont rapprochés afin de coproduire un projet commun par saison, réalisé alternativement à Paris et à Lyon. En 2018, ce projet concernera « Les Vêpres de la Vierge » de Claudio Monteverdi. Le département *Pédagogie* a établi des conventions avec 22 conservatoires du territoire national, pour l'accueil de 57 stages pratiques d'élèves en formation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de directeur.

Au plan organisationnel, le service des *Affaires scolaires*, en lien avec le Rectorat de Paris, a assuré le suivi de 60 élèves danseurs et huit élèves musiciens scolarisés au lycée Georges Brassens, de trois élèves danseurs au collège Octave Gréard et d'un élève danseur en seconde TMD (techniques de la musique et de la danse) au lycée Lamartine.

Flyer édité pour le salon Let's Dance



LES ACTIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le déploiement du projet du Conservatoire de Paris à l'international, par le biais du service des *Affaires extérieures et relations internationales*, donne lieu à la réalisation d'actions liées à la formation et à l'apprentissage de la scène et à la définition de perspectives visant la préparation de projets d'envergure nécessitant un temps long avant leur mise en place. Cela recouvre aussi, par le biais du service des *Affaires scolaires*, la mise en œuvre des échanges d'élèves et enseignants, en particulier dans le cadre des programmes Erasmus.

Ces orientations nécessitent la participation à des réseaux internationaux, que ce soit le réseau culturel français à l'étranger, le réseau des établissements d'enseignement supérieur de la musique ou des structures de diffusion à l'international, notamment l'Association européenne des conservatoires dont le congrès annuel s'est tenu à Göteborg en novembre 2016, il était consacré à la musique au service de l'inclusion sociale.

Les actions liées à la formation et à l'apprentissage de la scène

Pour l'année 2016/2017, des lignes de force se sont dégagées telles la musique au service de l'inclusion sociale ou la création et le répertoire contemporain.

Concernant cette première, la participation au colloque « Musique et Transformation sociale », organisé à Bogota en octobre 2016 par la Fondation Batuta et le British Council, a permis de confirmer le programme du professeur de tuba

Gérard Buquet et du flûtiste élève de 3^e cycle Samuel Bricault dans le cadre de « l'Année de la France en Colombie ». Ce programme a porté sur un enseignement dispensé par Gérard Buquet au Conservatoire de musique de Colombie et sur l'engagement de Samuel Bricault, en résidence pendant un mois, qui a joué en soliste avec l'Orchestre métropolitain Batuta et a enseigné la flûte et l'improvisation à la Fondation Batuta, au Conservatoire de musique de Colombie, et, pendant une semaine, à l'école de musique de Carmen de Bolivar. Ces premières rencontres ont en outre permis d'envisager un partenariat entre la Fondation Batuta et le département *Pédagogie*.

Le partenariat avec l'organisation socio-musicale *Santa Marcelina Cultura*, initié lors de l'Année de la France au Brésil en 2009, s'est poursuivi en avril 2017 avec la création d'un orchestre formé d'élèves brésiliens et de dix élèves du Conservatoire de Paris, placé sous la direction de Bruno Mantovani. À cette occasion, des programmes de musique de chambre, associant des élèves brésiliens et français, ont permis aux élèves français une connaissance « in situ » du programme musical « Guri » mené par *Santa Marcelina Cultura* à destination des populations défavorisées de Sao Paulo.

El Sistema Grèce, programme de pédagogie musicale au service des migrants, a été inauguré en 2016. En collaboration avec le département *Pédagogie*, un projet collectif impliquant un tuteur et trois élèves français s'est déroulé à la fin de l'été 2017, il sera reconduit en 2017/2018.

S'agissant de la création et du répertoire contemporain, l'année 2016/2017 a vu les premières collaborations avec l'ensemble écossais de musique contemporaine Red Note, lesquelles bénéficient du programme Diaphonique et du soutien de l'Institut Français en Ecosse. Red Note a invité quatre élèves du Conservatoire de Paris à participer à son Académie associée au Festival Lammermuir (septembre 2016). Le projet « The Machine as Metaphor », proposant deux temps forts, le premier à Aberdeen (février 2017) et le second à Edimbourg et à Paris (avril 2017), a impliqué deux élèves compositeurs et cinq élèves instrumentistes du diplôme d'artiste interprète (DAI), répertoire contemporain et création, qui ont joué aux côtés des membres de l'ensemble. Ces collaborations seront amplifiées en 2017/2018 (invitation d'une élève en dernière année de la formation supérieure aux métiers du son pour réaliser la sonorisation d'une tournée de plusieurs semaines au Royaume-Uni, en Belgique et au Pays-Bas, participation d'un diplômé de cette formation au festival Huddersfield et d'un bassoniste issu du DAI, répertoire contemporain et création, à une série de concerts dédiés au basson dans la région d'Aberdeen).

Les échanges soutenus depuis 2012, initialement dans le cadre du programme franco-italien « Suona Francesce - Suona Italiano » et désormais à travers « La Francia in Scena », ont permis de poursuivre une collaboration régulière avec le Conservatoire Giuseppe Verdi à Milan. Ce soutien a donné lieu en 2017 à un échange d'enseignants à l'occasion de la formation de jurys de composition. Quatre élèves

en DAI, répertoire contemporain et création, ont participé à la création de *Alfred, Alfred* de Donatoni dans le cadre du festival contemporain Milano Musica.

Des projets de collaboration pédagogique ont par ailleurs été élaborés.

En Europe, la musique de chambre et l'improvisation font l'objet d'importants projets multilatéraux bénéficiant du soutien du programme européen Erasmus +. Le projet ECMA Next Step, impliquant sept établissements d'enseignement supérieur et deux festivals ainsi que l'Académie européenne de musique de chambre (ECMA), travaille à la mise en place d'un master de musique de chambre au niveau européen auquel le Conservatoire de Paris s'associera à compter de l'année 2017.

Avec « Paris-Milan-Beijing », il s'agit de la création d'un sextuor de deux élèves de chacun des conservatoires à Paris, Milan et Beijing, ce dernier proposant des interprètes de « dizi » et de « pipa », instruments traditionnels. Deux élèves inscrits en cursus de composition de chaque établissement écriront pour cette formation. En octobre 2016, le Conservatoire central de Beijing a envoyé un professeur de composition et deux instrumentistes traditionnels pour des master-classes à Paris et à Milan. Le projet tripartite, quant à lui, verra le jour en octobre 2017.

Des projets d'envergure

L'année 2016/2017 a été caractérisée par la préparation de projets d'envergure.

Ainsi « Paris-Manchester 1918 », en collaboration avec le Royal Northern College of Manchester, propose une immense fresque commémorative de la musique jouée dans les deux villes à la fin de la Grande Guerre. Intégrant une tournée d'orchestre, des projets éducatifs, de la musique de chambre, des mélodies anglaises et françaises, un colloque international et une exposition virtuelle, il a impliqué les disciplines instrumentales et vocales, la musicologie et les métiers du son, tout comme le service *Editions et numérique* dans le cadre de la publication de la « Gazette Musicale » des sœurs Boulanger.

Autre projet, « Paris-Vienne », en collaboration avec l'Universität für Musik und darstellende Kunst Wien à l'occasion de son bicentenaire, a permis en novembre 2017 à 44 élèves du Conservatoire de Paris de jouer aux côtés de leurs homologues viennois dans un ambitieux programme contemporain. L'orchestre, sous la direction du chef Ilya Volkov, a été accueilli par le Konzerthaus Wien dans le cadre du festival « Wien Modern ».

Enfin, « Paris-Berlin », en partenariat avec la Hochschule für Musik Hanns Eisler, propose la création d'un ensemble franco-allemand interprétant un répertoire issu des deux pays et débouchant sur trois créations : une par un élève de chaque école et une par Eun-Hwa Cho, enseignante à la Hochschule, avec un soutien de l'Ambassade de Corée à Berlin. Le projet sera subventionné par le Fonds franco-allemand pour la création contemporaine, par l'Office franco-allemand pour la jeunesse et par le programme Erasmus + qui apportera

son soutien à la mobilité et à la participation des professeurs.

L'implication des départements

Parallèlement aux projets mentionnés ci-dessus, l'implication des départements de l'établissement a été déterminante dans la conduite d'actions à l'international.

Pour le département *Disciplines instrumentales classiques et contemporaines*, sept trios et quatuors ont participé aux sessions intensives de formation organisées par ECMA à travers l'Europe ; dans le cadre du partenariat noué avec l'Institut français de Valencia, cinq interprètes s'y sont produits en récital ; *French-American Piano* a octroyé une bourse à un pianiste en DA1 lui permettant de participer à International Keyboard Festival and Institute à New York ; *All about Piano*, organisé par l'Institut français du Royaume-Uni, a invité deux pianistes à se produire en première partie de récitals de grands maîtres.

Pour le département *Disciplines vocales*, en anticipation du projet *Paris-Manchester 1918*, le professeur Anne Le Bozec s'est rendue au Royal Northern College of Music à Manchester pour y enseigner la mélodie française et Lynne Dawson, professeur de chant à Manchester, est venue enseigner la mélodie anglaise à Paris.

Un chef d'orchestre diplômé du département *Ecriture, composition et direction d'orchestre* a dirigé l'ensemble constitué à l'occasion du projet conjoint mené avec *Red Note*. Quatre élèves de la classe de direction

d'orchestre ont eu l'opportunité de se rendre durant 15 jours à Caracas (Venezuela) et de travailler au contact d'orchestres de jeunes de El Sistema. Encadrés par Tamas Gal, ces mêmes élèves ont pu diriger l'orchestre de la Hongrie du Nord, lors d'un concert produit à Miskolc.

Pour le département *Jazz et musiques improvisées*, dans le cadre du réseau européen *Metric*, deux élèves et un professeur ont participé à la session intensive organisée à la Haye au printemps 2017 ; le professeur et saxophoniste de jazz lituanien Leodas Mockdunas, est venu enseigner pendant une semaine.

Le département *Métiers du son* s'est engagé dans le développement du design sonore de l'exposition virtuelle Paris-Manchester 1918 et de l'enregistrement d'œuvres de l'époque dans des lieux emblématiques ainsi que dans la valorisation du catalogue des œuvres de cette période réalisée par le service *Audiovisuel*.

Pour le département *Musique ancienne*, la collaboration avec le Conservatoire Bellini de Palerme, a permis la réalisation d'un programme dédié au compositeur Marc-Antoine Charpentier qui s'est déroulé dans les deux villes.

Au sein du département *Musicologie et analyse*, des musiciens traditionnels chinois et sud-américains ont présenté leurs instruments dans la classe d'ethnomusicologie. Par ailleurs le département a travaillé à l'organisation de deux futures manifestations : colloque dédié aux institutions musicales à Paris et à Manchester pendant

la Grande Guerre, projet éducatif à l'Opéra-Comique.

Erasmus + et Mobilité internationale

Les échanges d'élèves

En 2016/2017, le budget Erasmus + pour les échanges en Europe (subvention européenne) a été de 51 744 euros, dont 36 602 euros attribués à des bourses d'élèves. D'autres subventions ont abondé le montant des bourses accordées aux élèves : Erasmus Paris (bourse de la ville de Paris) à hauteur de 5 760 euros, Fonds pour la mobilité internationale Vincent Meyer à hauteur de 6 300 euros. Un élève a en outre reçu une bourse de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, au titre d'un stage pratique, d'un montant de 1 604 euros.

La mobilité sortante a concerné 27 élèves (dont 24 Erasmus +), en mobilité entrante, le Conservatoire de Paris a accueilli 37 élèves (dont 34 Erasmus +).

La majorité des élèves sortants et entrants sont traditionnellement issus du département des *Disciplines instrumentales classiques et contemporaines*. Cette année, une large palette des instruments était représentée (à noter une mobilité entrante en clarinette basse, la première dans cette discipline). Le département *Jazz et musiques improvisées* a été très actif en recevant cinq élèves en piano, batterie et chant.

Dans le domaine des métiers du son, la dynamique des échanges a été poursuivie (trois entrants et un

sortant), dans le domaine des disciplines chorégraphiques, le développement initié en 2015/2016 a été légèrement amplifié (un entrant et un sortant en 2016/2017), grâce aux nouveaux contrats de coopération. En notation Laban, la première étudiante à avoir bénéficié d'un échange Erasmus à l'Institut de Théâtre de Barcelone a été engagée sur concours comme professeur de cinématographie à l'institut. Une étudiante a effectué un échange Erasmus avec la Folkwang Universität de Essen. Un partenariat est en cours d'élaboration avec l'Université Anton Bruckner à Linz (Autriche).

Les échanges de professeurs à des fins d'enseignement

En 2016/2017, neuf enseignants du Conservatoire de Paris (dont huit Erasmus +) ont dispensé des enseignements aux élèves des écoles partenaires. Ce nombre a été limité du fait du financement accordé par l'Agence nationale Erasmus +, mais toutefois il devrait être accru en 2017/2018. L'établissement a accueilli neuf enseignants européens à des fins d'enseignement.

Plusieurs professeurs sont partis pour la première fois en mobilité Erasmus, créant ainsi des liens avec de nouvelles classes : Antoine Cure (Bucarest), Anne Le Bozec (Manchester), François Theberge (Birmingham), Santiago Quintans (Vilnius), Angela Loureiro (Barcelone), Sophie Cherrier (Vienne).

L'échange entre Santiago Quintans et Liudas Mockunas (enseignant de Vilnius) s'est clos par un concert diffusé par France Musique. Ce projet

s'inscrit dans le souhait du département *Jazz et musiques improvisées* de maintenir des liens étroits avec les écoles de l'Europe de l'Est où le développement du jazz semble prendre un essor innovant.

La formation des personnels

Deborah Shannon, professeur en accompagnement chorégraphique, a bénéficié d'une mobilité sortante portant sur l'observation de l'accompagnement des cours de danse, notamment de flamenco, à l'Institut del Teatre de Barcelone. Cette mission avait pour objet d'analyser des éléments constitutifs de cet enseignement en vue d'examiner l'opportunité de la création d'un diplôme d'accompagnement chorégraphique au Conservatoire de Paris, de niveau master.

Les mobilités de formation entrante ont concerné deux enseignants et deux personnels administratifs.

Les actions marquantes

Concernant l'organisation des mobilités, les efforts du service *Affaires scolaires* se sont concentrés sur le lancement d'un nouveau système des candidatures Erasmus en ligne, élaboré par l'Association européenne des conservatoires. Le Conservatoire de Paris a participé au projet pilote en testant la plateforme EASY.

La deuxième édition du concert public « Erasmus Days » a eu lieu le 1^{er} décembre 2016. Les élèves européens ont pu se produire dans un programme libre aux côtés des élèves français.

À l'occasion du soixantenaire du Traité de Rome, le ministère de la culture s'est associé à d'autres ministères afin de mettre en place des actions de valorisation du soutien de l'Union Européenne à la culture et plus généralement de l'Europe de la Culture. Deux élèves du programme Erasmus, un entrant et une sortante, ont apporté leur témoignage sur l'importance de l'Europe dans leur vie d'élève et de musicien.

Grâce à la mobilité Erasmus, des élèves ont pu participer à des concours internationaux (Luc Mangolz, Victoire Bunel) ou se sont vus proposer des engagements dans le pays de leur séjour (Victoire Bunel). Dario Portillo a remporté le concours pour le poste de flûte solo au Niederrheinische Sinfoniker en Allemagne, tandis que Joséphine Besançon a créé un spectacle à Helsinki avec une danseuse.

Enfin, le Conservatoire de Paris a accueilli en juillet 2017 le congrès international Benesh qui a permis la rencontre de notateurs professionnels venus de différents pays (Royaume-Uni, Suède, Canada, États-Unis, etc.), engagés dans des compagnies de renommée internationale (Royal Opera House, Het Nationale Ballet, Ballet Preljocaj, etc.) ou encore enseignants dans des écoles supérieures ainsi qu'au Benesh Institute de Londres.



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RESPONSABLE

LE CONSERVATOIRE ET SES AGENTS

Le service des ressources humaines accompagne l'ensemble des agents sur les sujets touchant leur carrière et son évolution. Il conseille les services et départements dans la gestion et le suivi des effectifs en veillant à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour accomplir ses missions, il comprend, sous l'autorité du chef de service et son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs techniques et scientifiques, un bureau des traitements, un référent formation et un référent pour les frais de mission.

Les effectifs

Le service veille à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emploi et le budget présenté en conseil d'administration. Pour l'année 2017, le nombre d'agent autorisé en loi de finances (en équivalent temps plein travaillé) a été de 445, soit une diminution de deux emplois par rapport à 2016 (353 emplois rémunérés par le conservatoire et 92 par le ministère de la Culture).

Dans les mouvements de personnels enseignants, on dénombre 10 entrées consécutives à des départs, dont quatre suite à une commission de recrutement dans les disciplines suivantes : chant, guitare, danse classique, trombone. À l'occasion de ces recrutements, 95 candidatures ont été reçues.

Pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques, on comptabilise sept entrées suite à des mouvements de personnels ou des départs en retraite.

Le dialogue social

Un dialogue social dense a été maintenu tout au long de l'année 2017 (quatre comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, trois comités techniques et six réunions de travail). Par ailleurs, en termes d'action sociale, le dispositif des tickets Césu – Garde d'enfants a été reconduit.

La fin de l'année 2016 avait été marquée par la mise en place d'une visite médicale pour les personnels enseignants. En 2017, 64 enseignants se sont présentés à la visite médicale, soit dans les locaux du Conservatoire, soit sur le site des bons enfants au ministère de la culture au service de la médecine de prévention.

Candidature aux Labels Egalité et Diversité

La candidature du Conservatoire de Paris à l'obtention des labels Egalité et Diversité délivrés par l'AFNOR s'est traduite par la réalisation d'un diagnostic et la mise en place d'un plan d'action. En matière de ressources humaines, les actions suivantes ont été conduites :

- des modules de formation, en particulier à destination des encadrants et des équipes chargés des ressources humaines (17 cadres et 9 agents du service des ressources humaines) ;
- des messages de sensibilisation sur les questions d'égalité et de diversité ;
- la formalisation d'une procédure de recrutement.

Exemple d'annonce de recrutement publiée dans la presse



Hygiène et sécurité

En matière d'hygiène et sécurité, les efforts ont porté notamment sur :

- la conduite d'une démarche de recensement des risques psychosociaux ;
- la poursuite de l'actualisation du document unique de prévention des risques professionnels ;
- le renforcement des modules de formations relatives à l'hygiène et à la sécurité en particulier, sauveteur secouriste du travail, manipulation des extincteurs, habilitation électrique ou encore le port du harnais ;
- l'adoption d'un programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

L'apprentissage

Une politique volontariste en faveur de l'apprentissage a été poursuivie afin de faire connaître les métiers et partager les savoir-faire de l'établissement. Cinq apprentis ont été recrutés et accompagnés par leur maître d'apprentissage dans les services suivants : *Audiovisuel, Communication, relations publiques et mécénat, Informatique, Médiathèque et Production Apprentissage de la scène.*

Le service civique

Deux volontaires service civique ont été accueillis (*services Affaires scolaires et Production Apprentissage de la scène*). Les missions confiées ont été notamment les suivantes :

- mener des actions de sensibilisation autour des sujets de santé publique (alimentation, sécurité routière, sport, addiction, isolement, etc.) ;
- entretenir les liens avec les partenaires du milieu médical ou social (maisons de retraite, hôpitaux, centres sociaux, centres de réinsertion sociale, etc.) ;
- participer à l'organisation de concerts solidaires.

L'insertion

L'établissement a renforcé sa politique active en matière d'insertion et d'accueil des stagiaires en prolongeant son partenariat avec la mairie du XIX^e arrondissement de Paris qui permet à des élèves qui rencontrent des difficultés dans leur recherche de stage de trouver plus facilement une structure d'accueil. En 2017, dans le cadre de cette convention, trois stagiaires ont été accueillis. Au total, 37 stagiaires ont été admis, dont trois pour une durée supérieure à deux mois.

La politique de formation

En 2017, 286 agents ont bénéficié de 843,5 jours de formation. Le volet hygiène et sécurité reste un axe prioritaire pour l'établissement. Ainsi, 99 agents ont suivi 111,5 jours de formation dans ce domaine. Le poste de dépense pour les cours de langue est resté à un niveau important (17 % du budget alloué à la formation).

Dispositif de titularisation Sauvadet

Ce dispositif permet aux agents contractuels de la fonction publique de devenir titulaires de leur grade (c'est-à-dire fonctionnaires), sous conditions, par le biais de recrutements réservés. Sont concernés les agents en CDD de droit public, ceux en CDI de droit public et ceux dont l'ancienneté en CDD justifiait le passage en CDI en 2012. L'ensemble des agents éligibles à ce dispositif ont été notifiés par courrier. Ils ont été informés de la catégorie (A, B ou C) dans laquelle ils peuvent s'inscrire aux recrutements réservés et, à titre indicatif, du corps dont les missions sont susceptibles de correspondre à celles exercées aujourd'hui. Il appartient en effet à chaque agent de déterminer le recrutement réservé dans lequel il souhaite faire acte de candidature. Les périodes d'inscriptions aux différents concours auront lieu du 9 janvier au 13 février 2018.

Télétravail

Les modalités d'organisation du télétravail ont été précisées par l'arrêté du 31 mars 2017 portant application au ministère de la culture et de la communication du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et dans la magistrature. Le dispositif concerne les agents dont une partie des activités peut être exercée de façon régulière en dehors de l'établissement. En 2017, le service des ressources humaines et du dialogue social a instruit deux demandes.

LE PILOTAGE BUDGÉTAIRE ET LA POLITIQUE D'ACHATS

Le service des affaires générales et financières (SAGF) assure la gestion budgétaire et financière de l'établissement ainsi que les marchés publics et les achats. Au-delà, il apporte son expertise et ses conseils aux autres services tant dans les domaines financiers que juridiques ou logistiques.

Ses missions se structurent autour de trois pôles, le pôle financier, le pôle droit public et marchés publics et le pôle achat/logistique. Cette organisation, mise en place en 2016, a été consolidée en 2017 avec le recrutement de deux nouveaux titulaires, clôturant ainsi une période antérieure ayant connu de nombreuses vacances de poste.

Durant l'année 2017, l'activité du SAGF s'est distinguée, d'une part, par l'achèvement de la bascule vers la nouvelle gestion budgétaire et comptable en application du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et, d'autre part, par une nette accélération des tâches liées au domaine des marchés publics et des achats. Le service a en outre largement participé au travail d'audit mené par le contrôle général économique et financier au cours du premier semestre.

La bascule comptable, intervenue début 2017, a nécessité un travail intensif de préparation des fichiers de bascule, des nomenclatures, des restes à payer, etc. Pour ce faire, l'équipe a dû adapter les fonctionnalités du logiciel comptable, notamment par des mises à jour fréquentes.

Le lancement des marchés pour le renouvellement des façades et des châssis d'ouverture des bâtiments du Conservatoire de Paris a constitué un jalon très important. Cette opération est réalisée en plusieurs étapes. Le marché pour la rénovation des façades en carrelage a été notifié avant l'été 2017 et les travaux sont en cours. La maîtrise d'œuvre pour les façades en pierre a été identifiée à la suite d'un appel d'offres. Enfin, le marché de travaux des façades en pierre, le plus important, a été publié en fin d'année 2017, avec une réponse attendue début février 2018.

Parmi les autres marchés visant notamment à rattraper un sous-investissement récurrent, il faut retenir le lancement du marché de renouvellement des trois orgues d'études du Conservatoire de Paris, utilisées sans interruption depuis l'ouverture du bâtiment en 1990.

Enfin, trois chantiers clés ont été lancés en fin d'année : la mise en place d'un inventaire physico-comptable, un plan d'action pour le déploiement du contrôle interne et la préparation du renouvellement du marché de restauration.

Le pilotage budgétaire

Le budget rectificatif voté au conseil d'administration du 4 décembre 2017 présente un solde budgétaire excédentaire de 2 832 090 euros.

	Solde budgétaire
Budget initial 2017	20 112 978
Budget rectificatif n° 1	7 028 243
Variation	7 552 665

La variation par rapport au budget initial s'explique tout d'abord par le versement d'une subvention complémentaire du ministère de la culture d'un montant de 5 380 000 euros destinée à financer la rénovation des façades en pierre et des menuiseries extérieures. Elle s'explique également par une diminution de l'enveloppe de crédit de paiement (CP) de - 2 814 722 euros, principalement dû à des reports d'opérations d'investissement.

Les dépenses

Si l'enveloppe de personnel reste stable, l'enveloppe de fonctionnement présente une augmentation très significative de + 32 % en autorisations d'engagement (AE), mais de + 4 % seulement en crédits de paiement.

L'augmentation des autorisations d'engagement correspond à l'inscription d'engagements pluriannuels en 2017 dont la durée n'était pas connue au moment de l'élaboration du budget initial ou d'engagements notifiés avant 2017 mais ayant encore un impact en 2017. Il s'agit principalement de dépenses liées au fonctionnement du bâtiment : mainte-

nance des installations de chauffage, ventilation, climatisation, désenfumage (CVCD), électricité et plomberie (durée ferme de 4 ans pour un montant global de 1 230 274,33 euros) ; maintenance des systèmes de sécurité incendie (durée ferme de 4 ans pour 123 389 euros) ou encore des équipements de sûreté (durée ferme de 4 ans pour 55 891,20 euros). Cela concerne également des dépenses liées aux marchés pluriannuels notifiés avant 2016 (accordeurs, restauration, nettoyage, gardiennage, etc.).

L'augmentation des crédits de paiement est due à la régularisation de plusieurs dossiers litigieux des années antérieures : la téléphonie mobile et fixe, la restauration, la maintenance des ascenseurs, les prestations liées à l'accueil du public et à la surveillance des concours et examens.

Concernant les investissements, l'enveloppe très volontariste prévue en budget initial a été revue à la baisse, avec un report de - 1 251 556 euros en AE et - 3 084 720 euros en CP. Le niveau de réalisation reste cependant très satisfaisant au regard du taux de consommation des AE de 84 %, malgré les reports d'opérations. De plus, les crédits de paiement inscrits en budget rectificatif n° 1 2017 étaient élevés.

Les opérations reportées les plus significatives concernent :

- le réaménagement du parc instrumental qui doit intervenir à la suite de l'aménagement des vides sanitaires dont le terme est fixé au plus tard au 1^{er} trimestre 2018 ;

- la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) dont le marché a dû être reporté au dernier trimestre et notifié en décembre 2017 ;

- l'acquisition des trois orgues d'étude. Ce marché complexe a réclamé l'intervention d'experts et a conduit à choisir une procédure concurrentielle avec négociation, nouvel outil mis à disposition des acheteurs publics depuis 2016. La première phase de sélection des candidatures s'est clôturée en novembre 2017. La réception des offres interviendra en janvier 2018 et le marché devrait être notifié au 1^{er} semestre 2018.

Budget initial 2017	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	20 112 978	20 112 978
Fonctionnement	7 028 243	7 028 243
Investissement	7 552 665	7 180 605
Total	34 693 886	34 321 826

Budget rectificatif n°1		
Personnel	20 079 990	20 079 990
Fonctionnement	9 324 312	7 331 229
Investissement	6 301 109	4 095 885
Total	35 705 411	31 507 104

Variation		
Personnel	- 32 988	- 32 988
Fonctionnement	+ 2 296 069	+ 302 986
Investissement	- 1 251 556	- 3 084 720
Total	+ 1 011 525	- 2 814 722

Les recettes

Les recettes fléchées représentent plus de 19 % des recettes globales, avec la subvention exceptionnelle en investissement de 5 380 000 euros pour la rénovation des façades en pierre.

Les recettes globalisées augmentent essentiellement grâce à une levée importante de la réserve sur la subvention pour charge de service public (+ 625 689 euros) et à un legs de Monsieur Vaccaro auquel ont été ajoutés les intérêts (+ 143 535,92 euros). Un complément de subvention pour l'organisation du certificat d'aptitude de formation musicale a également été versé (+ 38 000 euros). Enfin, la subvention au titre du Fonds national d'aides d'urgence aux élèves (FNAU) a augmenté de + 9 117 euros, ce qui porte à 10 784 euros le montant reversé à cinq élèves en grande difficulté financière.

L'augmentation globale des recettes propres devrait être de plus de 14 % par rapport au budget initial. La volonté du Conservatoire de Paris d'accroître ces ressources apparaît dans l'augmentation des ressources liées à la location des salles (+ 18 000 euros), à la location des instruments (+ 23 400 euros) et aux droits d'inscription pour l'accès à la médiathèque (+ 18 000 euros) créés à compter de la rentrée 2017/2018. Ces opérations permettront de compenser en partie les surcoûts liés aux abonnements en ligne auprès d'éditeurs étrangers. Par ailleurs, le recours à un commissaire priseur spécialisé dans la vente d'instruments de musique a été expérimenté pour

la vente des instruments obsolètes pour l'usage de l'établissement. Le résultat de la vente permet d'inscrire une augmentation de cette ligne de + 61 000 euros, la vente ayant généré une recette de 81 000 euros.

La clôture de l'année a été également un moment-clé, avec un changement de règles à intégrer en amont, comme notamment la suppression des possibilités de modifications des écritures postérieures à la clôture. Enfin, un plan d'action pour le déploiement du contrôle interne au Conservatoire de Paris a été élaboré, avec une présentation au conseil d'administration de fin d'année.

Budget initial 2017	
Recettes globalisées	26 811 354
Recettes fléchées	1 154 601
Total	27 965 955

Budget rectificatif n° 1	
Recettes globalisées	27 741 715
Recettes fléchées	6 597 479
Total	34 339 194

Variation	
Recettes globalisées	+ 930 361
Recettes fléchées	+ 5 442 878
Total	+ 6 373 239

La modernisation des outils de gestion

Du point de vue budgétaire, l'année 2017 s'est caractérisée par le passage de la dernière étape de la réforme GBCP (gestion budgétaire et comptable publique), avec un logiciel permettant la mise en place d'une double comptabilité, budgétaire d'une part, en droit constaté d'autre part, et ce dès le budget initial 2017. La comptabilité budgétaire est une comptabilité de caisse où le niveau de trésorerie devient une information-clé. Elle permet en outre de mesurer les engagements pluriannuels qui peuvent éventuellement être pris en cours d'année. Ainsi, un marché d'une durée pluriannuelle ferme doit faire l'objet d'une dépense budgétaire en autorisations d'engagement égale à son montant total pour toute la période. Cette nouveauté rend visible des engagements financiers de l'établissement sur le moyen et long terme et facilite l'anticipation sur la future soutenabilité de son budget.

Le droit public et les marchés publics

Concernant les marchés publics, 22 procédures ont été mises en place et 61 marchés ont été notifiés. Le montant total toutes taxes comprises et tenant compte de l'ensemble de la durée de vie des marchés, y compris les marchés à tacite reconduction, se chiffre à plus de 7,2 millions d'euros, dont 1,65 millions pour les façades, 2,5 millions pour des marchés ponctuels (travaux, acquisitions d'instruments, etc.) et 3 millions d'euros pour des marchés pluriannuels.

En matière de fonctionnement des services, plusieurs marchés importants ont été notifiés tels que l'exploitation et la maintenance CVCD, les prestations d'agence de voyage ou encore les services d'accordage de claviers et prestations annexes. Des marchés et conventions ont été conclus en ce qui concerne les activités de réseaux : électricité et téléphonie (fixe et mobile).

En matière d'investissement, 16 procédures (soit 48 marchés) ont été notifiées dont le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation des façades de l'établissement. Les marchés de travaux ainsi que les marchés accessoires (bureau de contrôle et coordinateur sécurité et protection de la santé) ont été lancés fin 2017.

En termes de pilotage, le tableau de suivi des marchés a été enrichi et la démarche de planification a été approfondie. Un outil de planification global a été mis en place (diagramme de Gantt). L'objectif est de pouvoir visualiser les marchés à lancer dans les trois ans. Enfin, chaque marché bénéficie d'un rétro-planning personnalisé.

Du point de vue de la sécurisation juridique des procédures, le pôle droit public et marchés publics s'est attaché à traiter toutes les demandes et réclamations des entreprises à la suite des notifications des marchés. En amont des procédures, il a également encouragé le recours au *sourcing* en veillant à l'encadrer.

Afin de pouvoir informer et former ses interlocuteurs internes, un guide des marchés publics a été établi. Il a été distribué aux différents services

et permet d'échanger sur le droit des marchés publics, notamment en termes de déontologie, et sur la pratique des marchés au sein de l'établissement.

Enfin, la mission du pôle droit public et marchés publics a évolué au cours de l'année 2017 vers un rôle d'acheteur public, accompagnant et consultant en particulier les services techniques dans la démarche de *sourcing* et dans la rédaction des cahiers des charges techniques.

La politique d'achats

Le pôle achat/logistique a essentiellement travaillé sur quatre sujets :

- la contribution à la rédaction et à l'analyse du marché d'assistance à la mise en œuvre de l'inventaire physico-comptable de l'établissement ;
- la mise en œuvre, la rédaction, l'analyse et la passation des commandes d'un marché de mobilier. Ce marché vise à renouveler l'ensemble du mobilier du Conservatoire de Paris dans une optique plus durable, avec une recherche esthétique en cohérence avec l'architecture des bâtiments ;
- l'analyse de l'utilisation des machines de la reprographie en vue d'un changement du matériel en fin de contrat de location. Les deux machines demandées ainsi à l'UGAP sont mieux adaptées à l'usage de l'établissement et vont permettre de générer une économie annuelle de 30 % sur le coût global de location et de maintenance ;

- la reprogrammation de l'ensemble du parc de photocopieurs avec le prestataire afin de limiter le nombre de badges confiés aux agents, ceux-ci pouvant désormais se connecter directement aux photocopieurs avec le badge utilisé pour les portiques d'accès sécurisé à l'établissement, récemment renouvelés.

Plus globalement, dans un souci d'efficacité, le pôle achat/logistique a optimisé autant que possible certains de ses achats en faisant des économies d'échelle ou en changeant de références ou encore de fournisseurs.

LE FIDÈLE SOUTIEN DE MÉCÈNES ET DE PARTENAIRES

Le Conservatoire de Paris a engagé une politique volontariste afin d'insuffler une nouvelle dynamique au développement et à la diversification de ses ressources propres. Il s'est agi également de conforter les liens avec ses partenaires et mécènes. À cet effet, le service antérieurement chargé du mécénat et des partenariats a été intégré à celui, dès lors renommé, de la Communication, des relations publiques et du mécénat, dans une logique de développement du rayonnement de l'institution et de valorisation de son identité. Le poste de chargé de mécénat a fait l'objet d'un nouveau recrutement, intervenu en septembre 2017.

Le mécénat

L'année 2017 a constitué une année de transition avant la mise en place effective de la nouvelle stratégie de développement du mécénat et des partenariats. L'établissement a pu cependant, cette année encore, compter sur la fidélité de ses mécènes, personnes physiques, entreprises, fondations d'entreprise, fondations privées ou institutions indépendantes – reconnues en tête du rapport d'activité –, pour le soutien de ses activités et de ses élèves pour un montant total de 1173 000 euros, soit une augmentation significative par rapport à 2016 (+ 500 000 euros). Cette augmentation s'explique par un important legs de Monsieur Vaccaro d'un montant de 548 436 euros.

Soutien aux activités pédagogiques

Les recettes de mécénat dédiées aux activités pédagogiques s'élèvent à 188 675 euros (160 560 euros en 2016),

qui se répartissent ainsi :

- 134 400 euros pour le soutien à la formation pédagogique et à la recherche ;
- 30 000 euros pour le soutien à l'apprentissage de la scène ;
- 24 275 euros pour le soutien aux échanges internationaux.

Les principaux soutiens furent ceux de la Fondation Meyer au département des études musicales et de la recherche, de la Fondation Cléo Thiberge Edrom aux activités du département d'études chorégraphiques, des Fondations Edmond de Rothschild au programme Formation d'artistes intervenant en milieu scolaire, du Groupe Chevrillon à l'acquisition de matériel audiovisuel et à la diffusion en direct de concerts, et enfin de la Sacem à la classe de Composition de musique à l'image.

Soutien aux élèves

Grâce à la communauté de donateurs historiques, souvent engagés depuis de nombreuses années aux côtés du Conservatoire de Paris, ce sont 21% des élèves qui ont pu bénéficier de bourses dans toutes les disciplines, pour un montant total de 436 000 euros, soit une légère hausse par rapport à 2016.

Ces aides privées sont attribuées aux élèves via un système d'appels à candidatures étudiées à l'occasion d'une douzaine de commissions de sélection par an. Ces commissions qui réunissent le directeur du Conservatoire, les chefs de départements concernés et les mécènes, attribuent des bourses aux projets (mobilité, acquisition d'instrument ou d'équipement, enre-

gistrements de CD, etc.), des bourses d'excellence récompensant un élève méritant dans une discipline et des bourses d'aides sociales réservées aux élèves n'ayant pas les moyens de financer intégralement leurs études.

Les bourses sociales représentent plus de 58% de l'ensemble des aides privées, témoignant de la constante attention du Conservatoire de Paris et de ses généreux donateurs à promouvoir la diversité sociale et internationale et à permettre la formation de tous les talents.

La Fondation BNP Paribas a en outre poursuivi son soutien en offrant aux élèves 400 places aux avant-premières de huit spectacles de l'Opéra National de Paris.

Les partenariats

Repetto a poursuivi son partenariat avec la direction des études chorégraphiques pour faciliter l'accès à des équipements académiques de danse. Tandis que la Formation supérieure aux métiers du son a bénéficié cette année des compétences techniques et pédagogiques d'AUDIO 2/DPA.

Les ressources complémentaires

La taxe d'apprentissage

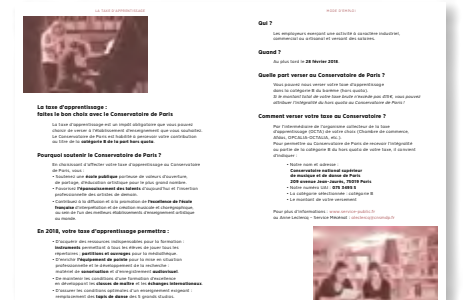
Afin d'assurer la collecte de la taxe d'apprentissage, l'établissement a fait appel à une prestation de mailings auprès d'entreprises cibles, ce qui a permis de maintenir le niveau du montant perçu en 2016, de 30 000 euros.

En 2017, ce sont 51 entrepreneurs qui ont choisi de soutenir, à nouveau ou pour la première fois, le Conservatoire de Paris, contribuant ainsi à l'enrichissement du parc instrumental et à l'acquisition de partitions, de matériel audiovisuel et d'ouvrages pour la médiathèque.

La privatisation des espaces

Grâce au tournage de deux films publicitaires, le bilan financier de la privatisation des espaces s'élève à 25 000 euros (13 000 euros en 2016). Néanmoins, le développement de ces ressources reste limité du fait de l'accroissement des activités pédagogiques générant une saturation des espaces disponibles à la location.

Taxe d'apprentissage 2018 éditée en dépliant et en PDF numérique





LA MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

Le service Informatique met en œuvre la politique de modernisation des outils informatiques. Il est chargé de la mise en place, du suivi et de la sécurité du système d'information de l'établissement. Par ailleurs, il répond aux demandes d'assistance des personnels administratifs, des enseignants et élèves de l'établissement.

La mise en œuvre de solutions de dématérialisation de processus auparavant gérés par les services et départements a amené un accroissement important de demandes d'aide et de support auprès des agents du service.

À l'aide apportée quotidienne-ment aux utilisateurs en interne des modules logiciels, s'est ajoutée celle offerte aux élèves ou à leurs parents qui utilisent le portail d'inscription en ligne et l'ENT (espace numérique de travail), ces dispositifs générant de nombreuses sollicitations.

La modernisation des inscriptions

La dématérialisation des inscriptions de rentrée

En janvier 2017, le développement du premier module de l'ENT a été entrepris, module dédié au processus d'inscription de rentrée des élèves de l'établissement (1200 élèves par an). Toutes les étapes qui nécessitaient auparavant des échanges de courriers, de supports papier et d'attentes dans les bureaux des services et départements pédagogiques ont été totalement dématérialisées. Le portail d'inscription de rentrée (<https://ent.cnsmdp.fr>) a été rendu opérationnel dès le 13 juillet 2017, les

élèves et parents ont ainsi pu procéder aux inscriptions en ligne durant la période estivale.

Ce dispositif permet à l'élève, en ligne et en fonction de son profil, de mettre à jour ses coordonnées, de déposer sa photo et des pièces administratives, de prendre connaissance des documents liés à son inscription administrative et pédagogique, de répondre à des formulaires. Par ailleurs, l'élève procède au paiement en ligne de son inscription annuelle puis se voit invité à retirer une carte qui lui permet l'accès sécurisé au Conservatoire de Paris, aux espaces de travail et à la médiathèque.

En *backoffice*, dans le module de gestion de rentrée de l'ERP Phoenix, les pièces et informations déposées en ligne par les élèves sont immédiatement disponibles pour vérification et traitement par les départements et services concernés. Ainsi, le service des affaires scolaires examine les documents administratifs déposés pour valider la situation de l'élève vis-à-vis du régime de la sécurité sociale étudiante.

Les années précédentes nécessitaient l'emploi de cinq vacataires sur toute la période de rentrée pour permettre la gestion des inscriptions dans de bonnes conditions. La mise en œuvre de ce nouveau module a généré d'importants gains qu'ils soient financiers, en temps de traitement, ou encore en confort d'usage, tant pour les élèves que pour les personnels administratifs des départements pédagogiques et services (*Agence comptable, Affaires scolaires*).

L'évolution de l'outil

Un formulaire en ligne permettant aux élèves de mentionner leurs choix de disciplines complémentaires imposées et optionnelles a été intégré au module d'inscription.

Le portail d'inscription dématérialisée aux concours d'entrée (<https://inscription.cnsmdp.fr>) a été enrichi de nouvelles fonctionnalités et des corrections ont été apportées afin de prendre en compte les retours des utilisateurs.

L'espace numérique de travail

Une fois finalisé le module d'inscription de rentrée dématérialisée, de nouvelles fonctionnalités offertes aux élèves et aux enseignants de l'établissement ont été développées. Les actions suivantes sont aujourd'hui réalisables :

- pour l'élève, mise à jour de ses coordonnées, accès au portail de la médiathèque, accès direct à sa messagerie et aux occupations et heures de libération des espaces et aux listes d'attente, consultation de ses disciplines, des informations sur son cursus d'études, de ses contacts au département pédagogique, de ses enseignants avec photos et emails, du planning de ses enseignants, de documents administratifs (certificat de scolarité, récépissé de paiement d'inscription), de document d'information (règlement des études, etc.) ;
- pour l'enseignant, mise à jour de ses coordonnées, accès au portail de la médiathèque, accès direct à sa messagerie, liste de ses élèves avec

photos et emails, consultation de son planning de cours et de documents d'information.

L'ENT a pour vocation de devenir une plate forme d'échange en ligne. À terme, relié aux bases de données Phoenix, il permettra de proposer d'autres fonctionnalités aux élèves, enseignants et départements pédagogiques : gestion des absences, réservation d'espace de travail, messagerie intégrée, échange de fichiers, diffusion d'informations ciblées, etc.

Les ordinateurs portables

Huit cadres de l'établissement sont dotés d'ordinateurs portables en remplacement de leurs ordinateurs fixes de bureau. Un espace réseau sécurisé, dédié à la sauvegarde de leurs données, a été mis en place. Par ailleurs, un système de sauvegarde transparent et automatisé est en cours de paramétrage et d'évaluation. Il devrait être disponible au 1^{er} trimestre 2018.

DONNÉES DE SCOLARITÉ 2016/2017

Convention lexicale

Elèves : individus physiques, comptabilisés une seule fois même si inscrits dans plusieurs cursus.

Inscrits : effectifs par cursus, comptabilisés autant de fois que d'inscriptions en cursus différents.

Nombre d'élèves et origines géographiques

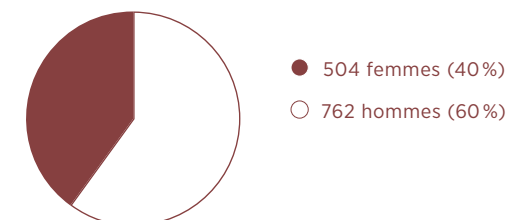
Effectif total (Hors cursus + cursus)

En 2016/2017, le Conservatoire a accueilli 1266 élèves (60% d'hommes et 40% de femmes) dont 53 auditeurs libres et 1213 élèves en cursus. Parmi ces derniers, on compte 1025 élèves en cursus de musique et 188 élèves en cursus de danse. 21% des élèves (273 élèves) étaient nouvellement admis au Conservatoire.

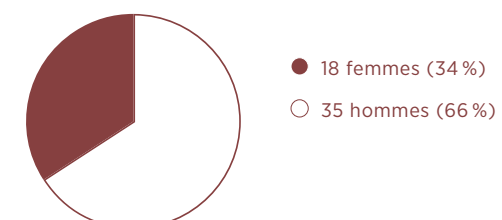
Genres

Les élèves en cursus de musique sont composés de 65% d'hommes et de 35% de femmes avec une moyenne d'âge de 24 ans. Dans les cursus chorégraphiques, les élèves se composent de 36% d'hommes et 64% de femmes avec une moyenne d'âge de 22 ans.

Répartition des élèves selon le sexe

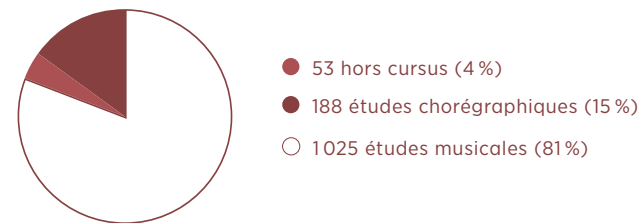


Répartition des élèves en hors cursus selon le sexe



L'âge des élèves varie entre 14 ans et 57 ans pour les musiciens, entre 14 ans et 62 ans pour les élèves des disciplines chorégraphiques.

Répartition des élèves selon la direction

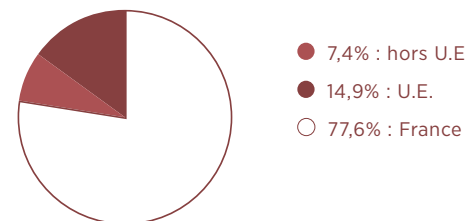


Origine géographique

Le Conservatoire accueille :

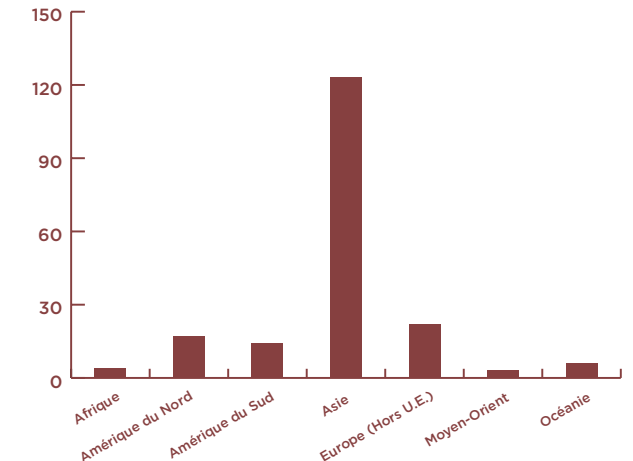
- 78 % de ressortissants français (983 élèves sur 1266), dont 81 % suivent des études musicales et 17 % des études chorégraphiques ;
- 15 % de ressortissants hors Union européenne (UE) (189 élèves sur 1266), dont 85 en cursus de musique, 14 % équité répartis dans les cursus chorégraphiques et « hors cursus » ;
- 7 % de ressortissants de l'Union européenne (UE) (94 élèves sur 1266), dont 67 % en cursus de musique et 27 % hors cursus.

Répartition des élèves selon l'origine géographique



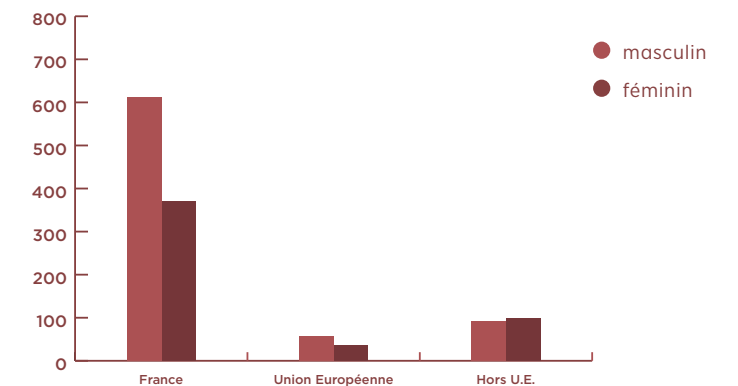
Les ressortissants de pays asiatiques représentent 65% des ressortissants hors UE et 10 % de l'ensemble des élèves du Conservatoire. 90 % d'entre eux sont inscrits en cursus de musique. Les pays les plus représentés sont le Japon (51%) et la Corée du sud (28 %). Les autres pays sont la Chine, le Kazakhstan et la Thaïlande.

Origines des élèves hors U.E. par continent en nombre

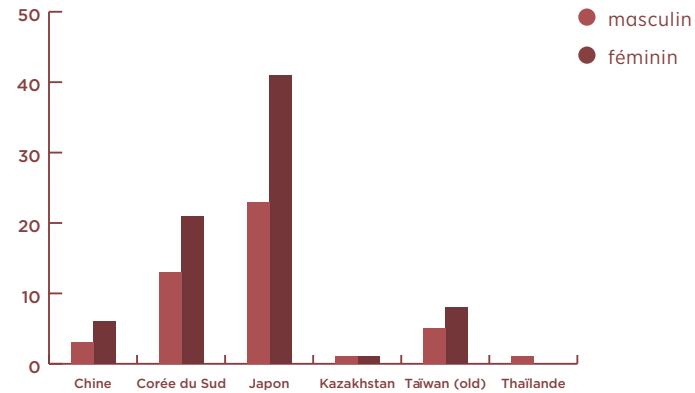


Les 273 nouveaux admis du Conservatoire sont composés de 76 % de ressortissants français, 12 % de ressortissants des pays d'Asie, 7 % de ressortissants européens hors UE et 5 % ressortissants d'autres pays. La majeure partie de ces nouveaux élèves a intégré les cursus du département des *disciplines instrumentales* (46 %), de la *direction des études chorégraphiques* (21%) ou du département *Écriture, composition et direction d'orchestre* (10 %) : ces proportions sont identiques à celles constatées pour l'ensemble des élèves du Conservatoire.

Origines des élèves selon le sexe

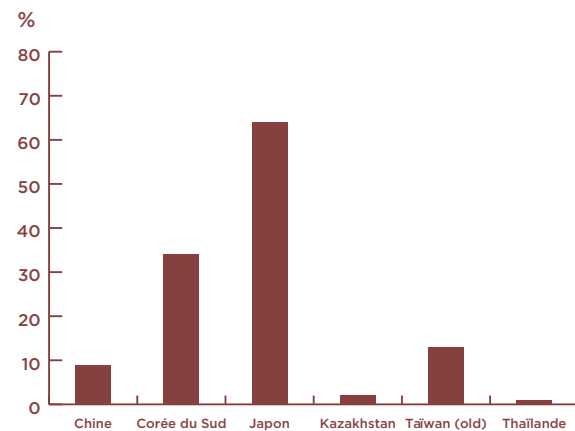


Répartition des élèves d'origine asiatique selon le sexe par pays



63 % des ressortissants des pays d'Asie sont des femmes.

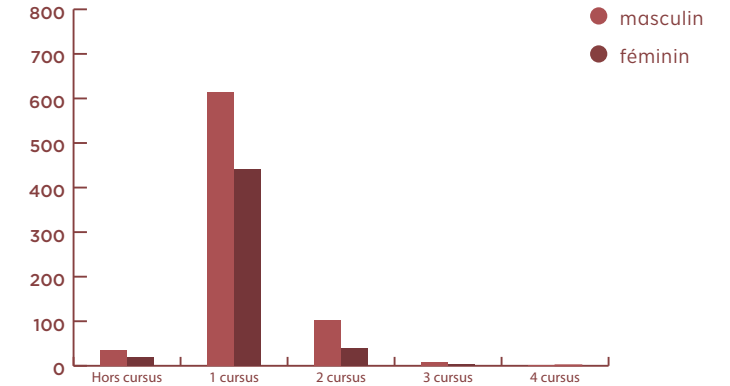
Origines des élèves asiatique par pays



Effectif des inscrits

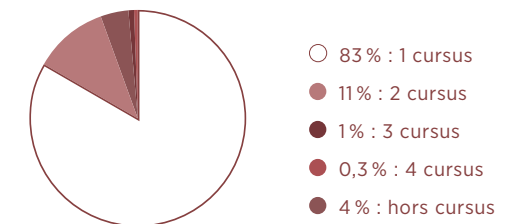
On compte 1445 inscriptions (1392 inscriptions en cursus et 53 inscriptions hors cursus). Les élèves inscrits en cursus unique sont au nombre de 1054 (83% des élèves et 73% des inscriptions). Les inscriptions en double cursus concernent 143 élèves (11% des élèves) et correspondent à 20% des inscriptions. Le nombre d'inscriptions dans 3 et 4 cursus parallèles représente 1,3% des élèves (4% des inscriptions).

Répartition du nombre d'élèves en fonction du nombre de cursus et selon le sexe



9% des femmes et 15% des hommes sont inscrits dans au moins deux cursus.

Pourcentage du nombre d'élèves en fonction du nombre de cursus

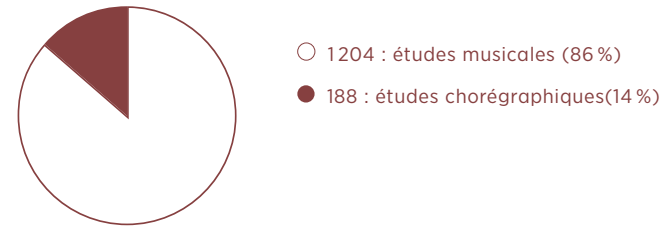


Répartition des inscriptions en cursus par cycle et département

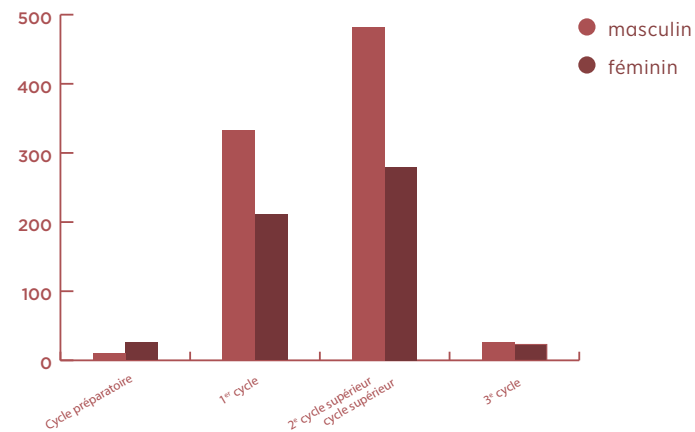
On compte 1392 inscriptions en cursus dont 61% d'hommes et 39% de femmes (respectivement 852 et 540 élèves).

- 86% des inscriptions sont attachés à la direction des études musicales ;
- 14% des inscriptions concernent la direction des études chorégraphiques dont 69% de femmes et 31% d'hommes.

Répartition des inscriptions en cursus selon la direction



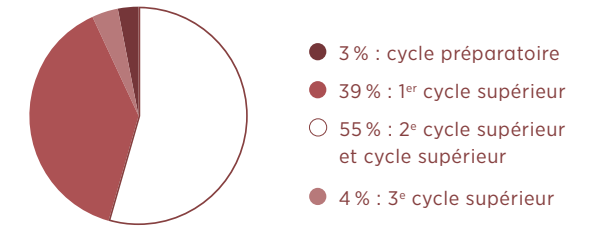
Répartition du nombre d'inscriptions en cursus selon le cycle et le sexe



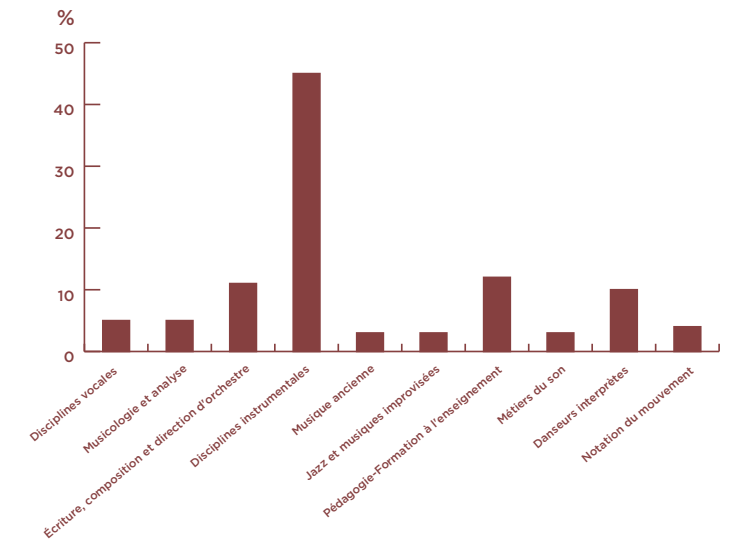
Le département des disciplines *instrumentales classiques et contemporaines* compte à lui seul 45 % des inscriptions au Conservatoire. Le département de la *Pédagogie*, la *direction des études chorégraphiques* et le département *Ecriture, composition et direction d'orchestre* représentent chacun entre 10 % et 12 % des inscriptions au Conservatoire. Les autres départements totalisent chacun au plus 5 % des inscriptions.

Pour le département des *disciplines instrumentales classiques et contemporaines*, plus de la moitié des effectifs se concentrent sur le piano (15 %), le violon (13 %), la musique de chambre (11 %), le violoncelle (8 %) et l'alto (6 %).

Répartition du nombre d'inscription en fonction du cycle d'études en pourcentage



Poids des départements en fonction du nombre d'inscriptions



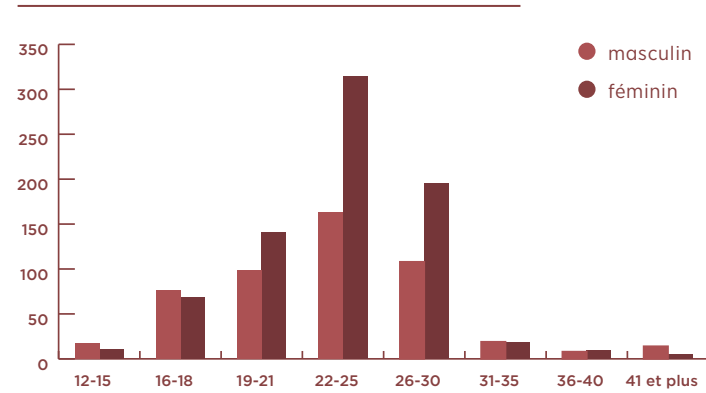
Tranche d'âge

Selon l'effectif des élèves

La tranche d'âge 22-25 ans reste la plus importante (38 % de l'effectif total) ; 94 % d'entre eux suivent des études musicales.

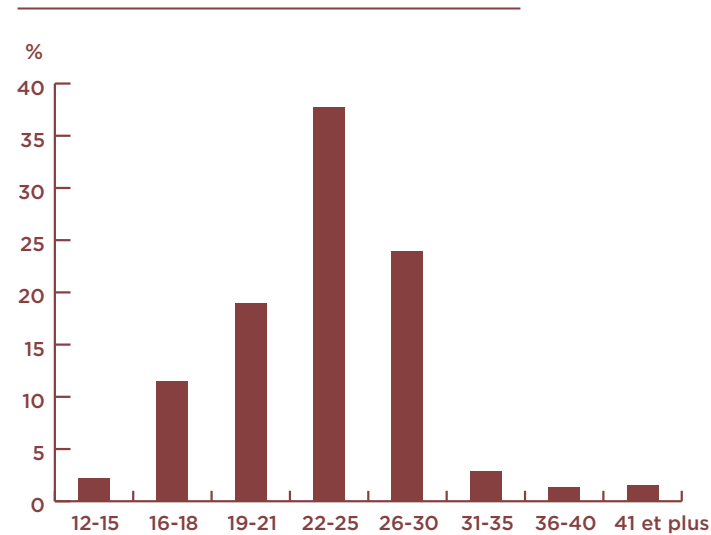
Les mineurs comptent 14 % de l'effectif total des élèves et suivent en majorité des études chorégraphiques (61 % d'entre eux). La direction des études chorégraphiques compte 56 % d'élèves mineurs, en général en cursus de danse.

Nombre d'élèves par tranche d'âge selon le sexe



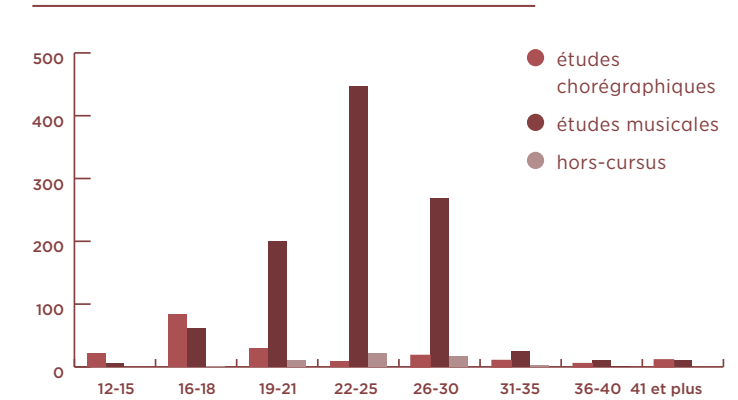
On remarque qu'il y a plus de femmes que d'hommes chez les élèves âgés de 12 à 18 ans et de 31 ans et plus.

Pourcentage d'élèves selon la tranche d'âge



L'âge moyen chez les danseurs est de 17 ans alors que chez les notateurs chorégraphiques, il est de 33 ans.

Répartition du nombre d'élèves par tranche d'âge et selon la direction

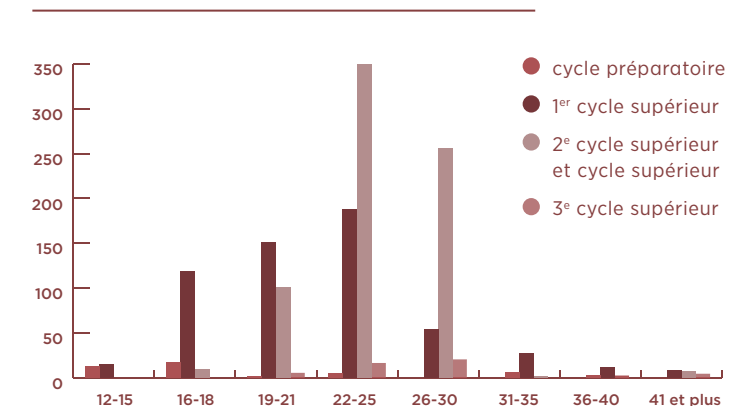


Selon l'effectif des inscrits par cycle

84 % des inscriptions en 1^{er} cycle supérieur concernent des élèves âgés de 16 à 25 ans. La majeure partie des inscrits en 2^e cycle supérieur et en cycle supérieur (92 %) a entre 19 et 30 ans. 73 % des inscriptions en 3^e cycle supérieur concernent des élèves ayant un âge compris entre 22 et 30 ans.

En cycle préparatoire, les élèves âgés de 22 à 25 ans sont inscrits en musicologie tandis que ceux qui sont âgés de 12 à 15 ans sont inscrits en danse.

Nombre d'inscription par cycle selon la tranche d'âge



Candidats aux concours

Le Conservatoire a enregistré 1923 candidatures, en baisse de 5 % par rapport à l'année dernière. Toutefois, le nombre de candidatures a augmenté pour les concours d'entrée de la direction des études chorégraphiques et du département des métiers du son.

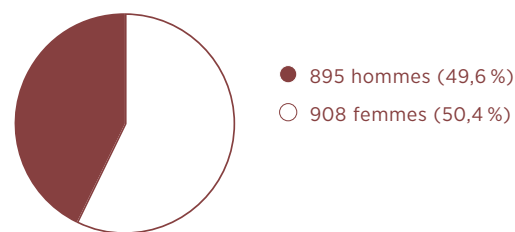
119 candidats sur 1923 se sont désistés (6 %).

Les 1803 candidats hors désistement se composent d'hommes et de femmes à parts quasi égales.

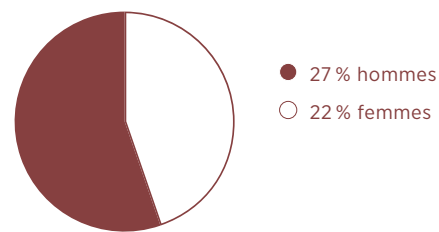
25 % des candidats ont été admis (443 admis sur 1803 candidats, chiffre en hausse par rapport à l'année précédente, en relation en partie avec la baisse du nombre de candidats). Parmi les femmes candidates aux concours d'entrée, 22 % ont été admises ; pour les hommes, cette proportion est de 27 %.

On note une amélioration sensible de la parité Femme / Homme parmi les candidats admis (54 % d'hommes et 46 % de femmes contre 57 % d'hommes et 43 % de femmes l'année précédente).

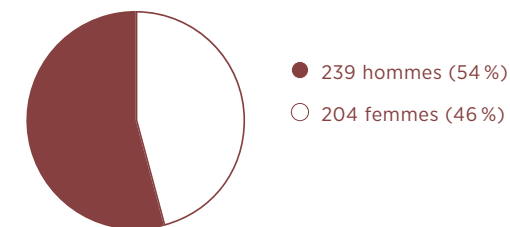
Nombre total de candidats au concours selon le sexe



Pourcentage d'admis au concours par rapport au nombre de candidats par sexe

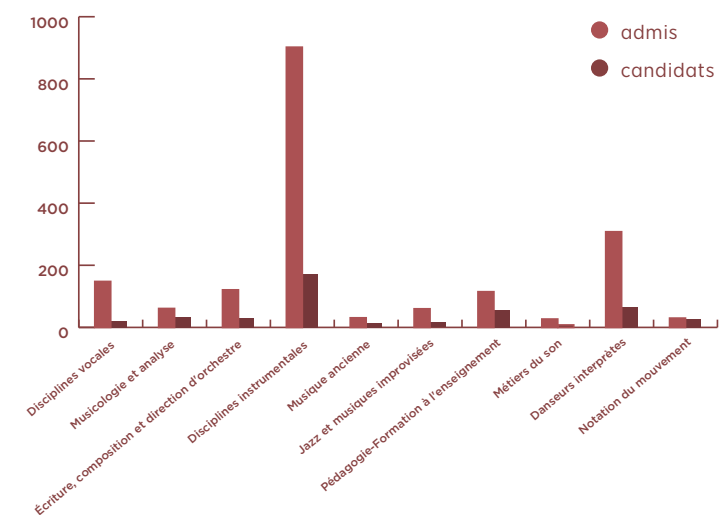


Répartition des candidats admis selon le sexe



50 % des candidats dont les dossiers ont été acceptés se présentent au concours d'entrée de l'un des cursus du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines. Le nombre de candidats admis dans ce département correspond à 39 % de l'ensemble des admis.

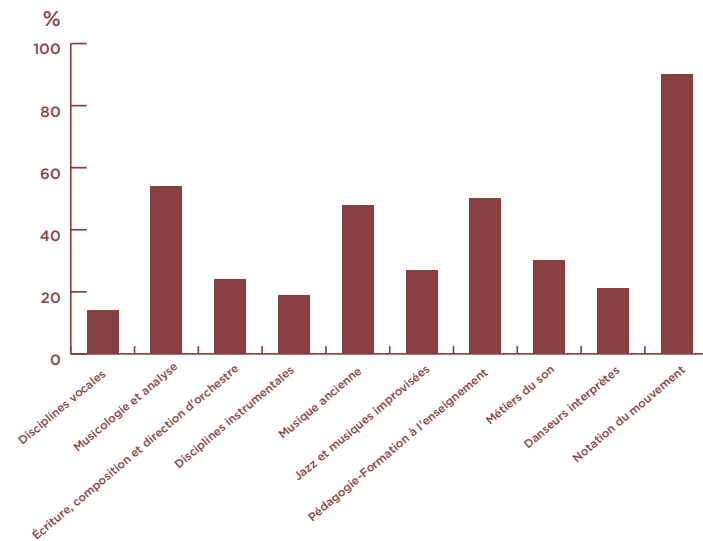
Répartition du nombre de candidats au concours en fonction des départements



50 % des candidats admis ont passé un concours pour les cursus de 2^e cycle supérieur ou de cycle supérieur, notamment dans les départements des disciplines instrumentales classiques et contemporaines et de pédagogie.

50 % des candidats admis ont passé un concours pour les cursus de 2^e cycle supérieur ou de cycle supérieur, notamment dans les départements des disciplines instrumentales classiques et contemporaines et de pédagogie.

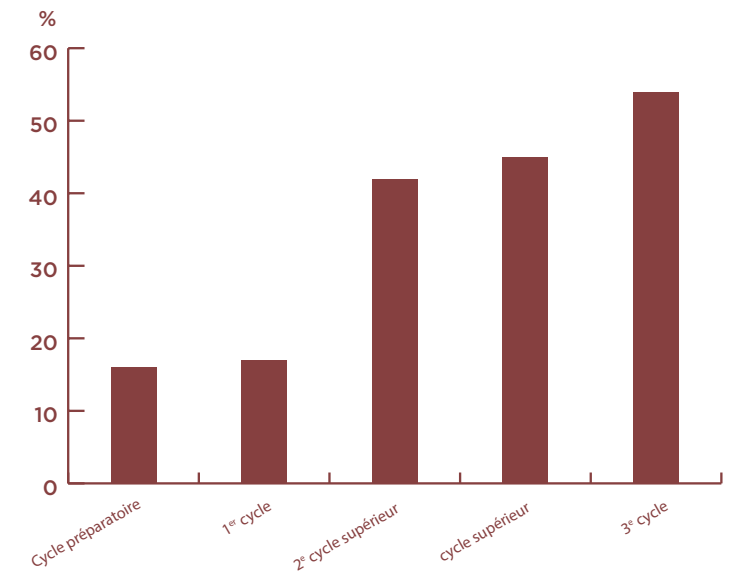
Pourcentage d'admis par département



67 % des candidatures concernent les concours d'entrée en 1^{er} cycle supérieur avec un taux d'admis de 17 % qui traduit la sélectivité du recrutement dans ce cycle.

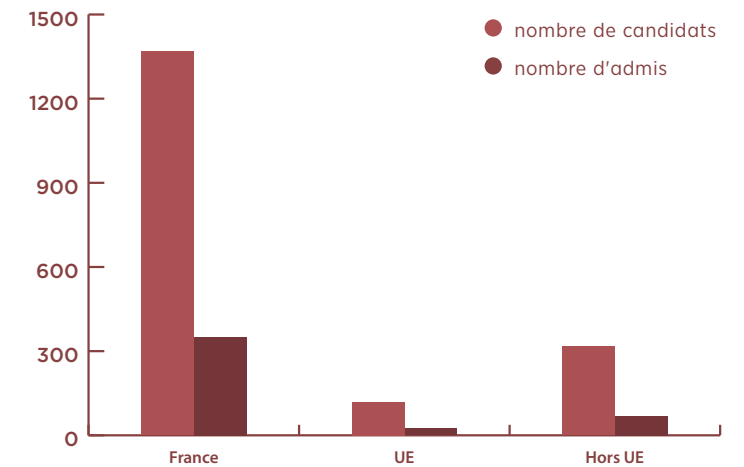
Proportionnellement au nombre de candidats, le meilleur taux de réussite aux concours est enregistré dans le cursus Notation du mouvement chorégraphique (90 % d'admis). Les taux d'admis les plus bas concernent les départements des disciplines vocales et des disciplines instrumentales classiques et contemporaines, respectivement de 14 % et 19 %.

Taux d'admis par cycle



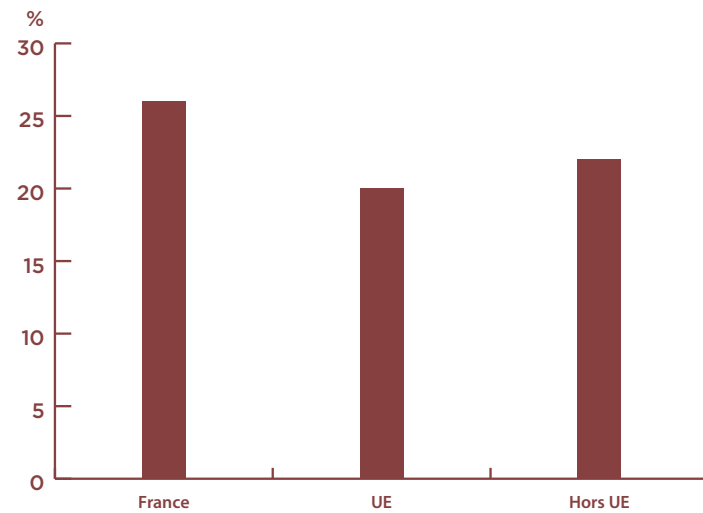
On observe, pour chaque cycle, un taux de réussite supérieur à celui de l'année précédente : de ce fait, on relève un taux de réussite global lui-aussi supérieur (25 % contre 22 % l'année précédente).

Répartition des candidats au concours selon l'origine



Au sens de la nationalité, les admis sont composés de 79 % de ressortissants français, 5 % de ressortissants de l'UE et 16 % de ressortissants hors UE avec des taux d'admis respectifs de 26 %, 20 % et 22 % proportionnellement au nombre de candidats.

Répartition des candidats au concours selon l'origine en pourcentage



11 % des candidats sont résidents étrangers, dont 20 % ont été admis, plus particulièrement dans les cursus du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines, de la direction des études chorégraphiques ou du département Ecriture, composition et direction d'orchestre.

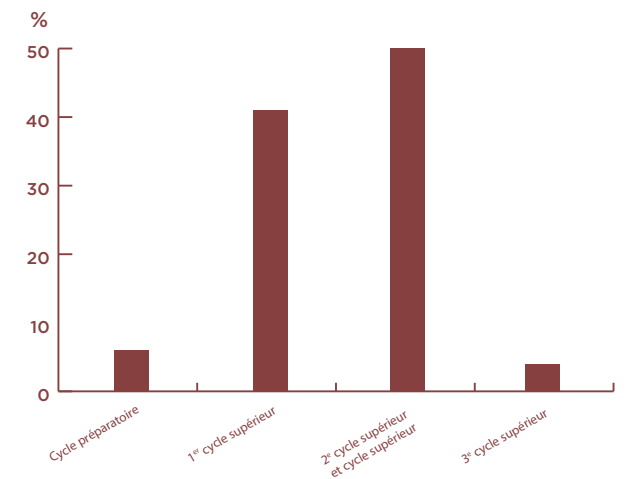
56 % des candidats résidant en France sont domiciliés en région parisienne. On compte 60 % des candidats résidant en région parisienne parmi les admis.

Élèves en fin de cursus / Réussite au diplôme

Effectif en fin de cursus 2016/2017

Niveau de cursus	Effectif en fin de cursus	Taux
Cycle préparatoire	31	6 %
1 ^{er} cycle supérieur	210	41 %
2 ^e cycle supérieur et cycle supérieur	255	50 %
3 ^e cycle supérieur	19	4 %
Total	515	100 %

Répartition du nombre d'élèves en fin de cursus selon le cycle d'études



Effectif diplômé en 2017 et taux de diplômés
Répartition par cycle et par secteur
(musique)

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de diplômés*	En attente de résultat
Cycle préparatoire	4	4	100 %	
1 ^{er} cycle supérieur	176	156	96 %	14
2 ^e cycle supérieur	166	123	81 %	15
Cycle supérieur	50	36	90 %	10
3 ^e cycle supérieur	19	18	95 %	
Total	415	337	90 %	39

* Hors élèves en attente de résultats

Effectif diplômé en 2017 et taux de diplômés
Répartition par cycle et par secteur
(danse et notation du mouvement)

Cursus	Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de diplômés*	En attente de résultat
Interprète - Danse classique	Cycle préparatoire	11	7	64 %	
	1 ^{er} cycle supérieur	16	12	75 %	
	2 ^e cycle supérieur	20	Non diplômant	Non diplômant	
Interprète - Danse contemporaine	Cycle préparatoire	16	15	94 %	
	1 ^{er} cycle supérieur	9	8	89 %	
	2 ^e cycle supérieur	12	Non diplômant	Non diplômant	
Total - Danse		84	42		
Notation du mouvement Bénesch	1 ^{er} cycle supérieur	2	2	100 %	
	2 ^e cycle supérieur	3			
Notation du mouvement Laban	1 ^{er} cycle supérieur	7	7	100 %	3
	2 ^e cycle supérieur	4	4	100 %	
Total - Notation		16	13	100 %	3
Total - Général		100	55	85 %	3

Commentaires

Cycles : cycle préparatoire, 1^{er} cycle supérieur incluant la pédagogie (parcours DNSPM/DE), 2^e cycle supérieur et cycles supérieurs incluant la pédagogie (formation diplômante au CA), 3^e cycle supérieur.

Niveau de cursus	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de diplômés	En attente de résultat
Cycle préparatoire	31	26	84 %	
1 ^{er} cycle supérieur	210	185	94 %	13
2 ^e cycle supérieur	173	127	82 %	18
Cycle supérieur	50	36	90 %	10
3 ^e cycle supérieur	19	18	100 %	1
Total	483	392	89 %	42

Dans le tableau ci-dessus, les élèves en 2^e cycle supérieur de danse (cursus non diplômant) n'ont pas été pris en compte.

Calcul du taux de diplômés :

• Les élèves en fin de cursus :

Les chiffres s'appuient sur l'export des données de l'outil de gestion informatique de la scolarité de l'établissement, qui dénombre 583 élèves en fin de cursus, toutes situations administratives et pédagogiques confondues. Ont été décomptés les élèves dans les situations suivantes : démission, congé, réorientés, en cursus libre (musicologie) ainsi que l'unique élève du cursus Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS), soit 67 élèves (11 % des élèves en fin de cursus). La base finale comprenait 515 élèves, dont 415 en musique et 100 en danse

• Le taux de diplômés :

Les élèves en attente de résultat, qui représentent environ 8 % de l'ensemble, ainsi que ceux dont le cursus n'est pas diplômant (2^e cycle supérieur d'interprétation en danse) ont été exclus du calcul du taux de diplômés.

Le taux de réussite global est de 89 %. Les cursus de Formation supérieure aux métiers du son, de Notation du mouvement chorégraphique et ceux de 3^e cycle supérieur enregistrent un taux de réussite de 100 %. La danse enregistre un taux de réussite de 81 % : on note pour l'ensemble une amélioration sensible du taux de réussite comparé à celui de l'année précédente.

DES PROFESSIONNELS À NOS CÔTÉS SOUTIENNENT ET AMPLIFIENT L'ACTION DU CONSERVATOIRE



Ambassade de Corée en Allemagne
Ambassade de France en Italie
Association des élèves et anciens élèves des Conservatoires nationaux supérieurs de musique, de danse et d'art dramatique
Association Enfances au cinéma / Mon premier Festival
Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV)
Art des Nations
Bibliothèque nationale de France (BNF)
Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou
Centre des monuments nationaux
Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR)
Centre de Médecine Physique et de Réadaptation de Bobigny
Centre Pompidou
Château de Fontainebleau
Chœur philharmonique du COGE
Christuskirche - Église Protestante Allemande à Paris
Cinéma Le Balzac
CNRS / Paris Sorbonne / MC-BNF (UMR 8223)
Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
Commune d'Herbault / saison culturelle des Douves et le département du Loir-et-Cher
Conservatoire central de musique de Pékin
Conservatoire Giuseppe Verdi de Milan
Conservatoire national supérieur d'art dramatique
CNMSD de Lyon

Conservatoire Vincenzo Bellini de Palerme
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris
Ensemble intercontemporain
Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette
Festival Automne musical - Grand Châtellerault
Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau
Festival de musique contemporaine Milano Musica
Festival Jazz à La Villette
Festival Jazz de la République Dominicaine
Festival Messiaen au Pays de la Meije
Festival Paris Sciences et Lettres
Festival Wien Modern
Fondation FEDUJAZZ
Fonds franco-allemand pour la musique contemporaine
Francia in scena
Grand Palais
Goethe-Institut de Paris
Hall de la chanson
Impuls neue Musik
Institut culturel italien de Paris
Institut français d'Écosse
Institut français du Royaume-Uni
Institut français de Valencia
Institut français Italia
Institut de recherche en Musicologie (IReMus)
IRCAM - Centre Pompidou
La Cité de la musique - Philharmonie de Paris
La Maison de la Radio
L'Odéon / Conservatoire de musique et

de danse de Tremblay-en-France
Mairie de Paris
MIUR-AFAM (ministère italien de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche)
Musée de l'Armée
Musée de la Légion d'Honneur
Musée Jean-Jacques Henner
Musée national de la Renaissance - Château d'Écouen
Musique des gardiens de la paix de la Préfecture de police de Paris
Musique de la Police Nationale
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
Opéra-Comique
Orchestre de Paris
- Chœur de l'Orchestre de Paris
Orchestre de la Hochschule für Musik Hanns Eisler de Berlin
Orchestre Philharmonique de Radio France
Orchestre Régional Avignon-Provence
Orchestre symphonique de Hongrie
Orchestre symphonique de Mulhouse
Red Note Ensemble
Royal Northern College of Music
Société Française d'Analyse Musicale
Théâtre Impérial de Compiègne
Théâtre de Suresnes
Universität für Musik und darstellende Kunst Wien
Université François-Rabelais / Tours / CNRS / MC (UMR 7323)
Université Paris-Sorbonne
Ville de Breuilleville
Ville de Levallois-Perret
Ville de Noisy-le-Sec
Webern Symphonieorchester

LES INSTANCES DU CONSERVATOIRE

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'organe délibérant et l'instance décisionnelle du Conservatoire de Paris. Il se réunit au moins deux fois par an comme le prévoit le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.

Composition du conseil d'administration

Mme Sandra Lagumina, Présidente

1/ Trois membres de droit :

- a. Le secrétaire général du ministère de la Culture ou son représentant :
M. Hervé Barbaret
- b. Deux représentants de la direction chargée de la musique et de la danse au ministère chargé de la culture :
Mme Régine Hatchondo
M. Philippe Belin

2/ Un directeur de conservatoire à rayonnement régional ou de conservatoire à rayonnement départemental :

M. Jean Roudon, directeur du Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés

3/ Trois personnalités qualifiées :

M. Bruno Hamard, directeur général de l'Orchestre de Paris
Mme Brigitte Lefevre, directrice de la danse de l'Opéra de Paris de 1995 à 2014
M. Laurent Bayle, directeur général de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris

4/ Sept membres élus :

- a. Trois représentants des enseignants, dont un représentant des disciplines chorégraphiques
Mme Claude de Vulpian (titulaire),
Mme Sylvia Bidegain-Delaroche (suppléante)
M. Claude Delangle (titulaire), Mme Diana Ligeti (suppléante)
Mme Sylvie Lannes (titulaire), M. Alain Nollier (suppléant)
- b. Deux représentants des personnels administratifs et techniques
M. Eric Degrois (titulaire), Mme Cécile Grand (suppléante)
M. Bernard Renaudin (titulaire), Mme Nathalie Berthier (suppléante)
- c. Deux représentants des élèves
M. Sandro Compagnon (titulaire), M. Joackim Ciesla (suppléant)
M. Louis Bona (titulaire), M. Samir Amarouche (suppléant)

Le conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est consulté par le directeur sur toute question d'ordre pédagogique.

Le conseil formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au conseil d'administration. Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du directeur ou à la demande de la majorité de ses membres.

Le conseil pédagogique est composé à raison des deux tiers de représentants élus du personnel enseignant au conservatoire et à raison d'un tiers de représentants élus par les élèves. Les modalités de ces élections et, pour chaque conservatoire, le nombre des membres du conseil pédagogique sont fixés par arrêté du 12 mai 2009 du ministre chargé de la culture.

Le directeur du conservatoire préside le conseil pédagogique. Les avis du conseil sont rendus à la majorité des membres le composant. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le directeur invite à participer au conseil toute personne dont il juge la présence utile à ses avis. Les avis du conseil sont portés, par le directeur, à la connaissance des professeurs et des élèves concernés.

Composition du Conseil pédagogique

M. Claude Abromont, professeur
Mme Florence Badol-Bertrand, professeur
M. Yves Balmer, professeur
Mme Sylvie Berthome, professeur
Mme Catherine Briere, professeur
M. Joakim Ciesla, élève
M. Sandro Compagnon, élève
M. Daniel Condamines, professeur
Mme Coralie Fayolle, professeur
Mme Elène Golgevit, professeur
Mme Anne Le Bozec, professeur
M. Bruno Plantard, professeur

SANDRA LAGUMINA
Présidente

BRUNO MANTOVANI
Directeur

HUGUES GHENASSIA-de FERRAN
Directeur adjoint

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

PHILIPPE BRANDEIS
Directeur des études musicales
et de la recherche

JEAN-CHRISTOPHE PARÉ
Directeur des
études chorégraphiques

THIERRY VAILLANT
Disciplines instrumentales

JEAN-MARC DEMEURÉ
Disciplines vocales

NICOLAS ROUVIÈRE
Écriture, composition
et direction d'orchestre

RICCARDO DEL FRA
Jazz et musiques improvisées

DENIS VAUTRIN
Métiers du son

LIOUBA BOUSCANT
Musicologie et analyse

PASCAL BERTIN
Musique ancienne

SERGE CYFERSTEIN
Pédagogie

RESPONSABLES DES SERVICES RESSOURCES

CATHERINE de BOISHÉRAUD
Audiovisuel

ANNE ROUBET
Éditions et numérique

CÉCILE GRAND
Médiathèque Hector-Berlioz

RESPONSABLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

ISABELLE COUDERT
Affaires générales et financières

CHAHINEZ RAZGALLAH
Affaires scolaires

FLORENT VERGEZ
Bâtiment et sécurité

ALEXANDRE
PANSARD-RICORDEAU
Communication, relations publiques
et mécénat

PATRICK SZADEK
Informatique

OLIVIER MARCHAND
Intérieur

BÉNÉDICTE
AFFHOLDER-TCHAMITCHIAN
Production et apprentissage
de la scène

GRETCHEN AMUSSEN
Relations internationales

FRÉDÉRIC SALLET
Ressources humaines
et dialogue social

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

Bruno Mantovani, directeur
Sandra Lagumina, présidente



ÉTABLISSEMENT ASSOCIÉ
DE PSL UNIVERSITÉ PARIS